



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE PATINAGE ARTISTIQUE

TABLE DES MATIERES

SECTION 1 - MEDAILLES ET TESTS :	REGLEMENT TECHNIQUE	6
1.	GENERALITES.....	6
I.	CLASSIFICATION	6
II.	INSCRIPTIONS	8
III.	JURY MEDAILLES	9
IV.	JURY TESTS	9
V.	JUGEMENT.....	10
VI.	ORDRE DE PASSAGE	10
2.	ELEMENTS TECHNIQUES	11
A.	SAUTS	11
B.	LES COMBINAISONS DE SAUTS	11
C.	LES SEQUENCES DE SAUTS.....	11
A.	PIROUETTES.....	12
B.	SPIRALES.....	12
C.	RETOURNEMENTS, PAS et SEQUENCE DE PAS.....	13
3.	TESTS D'INITIATION : LES GLACONS.....	14
A.	TEST PREMIER GLACON	14
B.	TEST DEUXIEME GLACON.....	14
C.	TEST TROISIEME GLACON.....	14
D.	TEST QUATRIEME GLACON.....	15
E.	TEST CINQUIEME GLACON.....	15
F.	TEST SIXIEME GLACON.....	15
4.	TESTS DE CLUBS	16
	REGLES GENERALES.....	16
A.	TEST PATIN D'ACIER	17
B.	TEST PRELIMINAIRE	17
C.	TEST PN 1 : PATIN NATIONAL 1 ^{er} DEGRE.....	17
D.	TEST PN 2 : PATIN NATIONAL 2 ^{em} DEGRE.....	18
E.	TEST PN 3 : PATIN NATIONAL 3 ^{em} DEGRE.....	18
F.	TEST PN 4 : PATIN NATIONAL 4 ^{em} DEGRE.....	19
G.	TEST PN 5 : PATIN NATIONAL 5 ^{em} DEGRE.....	19
H.	TEST PN 6 : PATIN NATIONAL 6 ^{em} DEGRE.....	20
I.	TEST PN 7 : PATIN NATIONAL 7 ^{em} DEGRE.....	20
J.	TEST PN 8 : PATIN NATIONAL 8 ^{em} DEGRE.....	21
K.	TEST PN 9 : PATIN NATIONAL 9 ^{em} DEGRE.....	21
L.	TEST PN 10 : PATIN NATIONAL 10 ^{em} DEGRE.....	22
5.	LES MEDAILLES NATIONALES - INDIVIDUEL.....	23
	REGLES GENERALES.....	23
A.	MEDAILLE PREPARATOIRE	23
B.	MEDAILLE PRE BRONZE	24
C.	MEDAILLE BRONZE	25
D.	MEDAILLE ARGENT	26
E.	MEDAILLE VERMEIL	27
F.	MEDAILLE OR.....	28
G.	MEDAILLE GRAND-OR.....	29
H.	MEDAILLE PLATINE	30

6.	MEDAILLES NATIONALES - GLISSE	31
	DEFINITION.....	31
	GENERALITES.....	31
	A. TEST BRONZE GLISSE	32
	B. MEDAILLE ARGENT GLISSE.....	34
	C. MEDAILLE VERMEIL DE GLISSE.....	36
7.	MEDAILLES NATIONALES - COUPLE	37
	A. TEST PRE – BRONZE, COUPLE.....	37
	B. TEST BRONZE, COUPLE	38
	C. TEST ARGENT, COUPLE	39
	D. TEST OR, COUPLE	41
	« en compétition »	41
SECTION 2 - REGLEMENTS TECHNIQUES FILIERE NATIONALE TOURNOIS DE FRANCE & CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et D2		42
1.	ELEMENTS TECHNIQUES - REGLES ISU	42
	A. RÈGLE ISU 510 Eléments Individuel et Couple (Exigences)	42
	1. LES SAUTS	42
	2. LES COMBINAISONS DE SAUTS	42
	3. LES SEQUENCES DE SAUTS	42
	4. LES PIROUETTES.....	42
	5. SEQUENCE DE PAS.....	44
	B. RÈGLE ISU 511 - Remarques Programme Court Individuel	44
	1. LES SAUTS :	44
	2. LES COMBINAISONS DE SAUTS	44
	3. LES PIROUETTES.....	45
	4. LES SEQUENCES DE PAS	46
	5. LES SPIRALES.....	46
	C. RÈGLE ISU 512 - Remarques Programme Libre Individuel	47
	1. LES SAUTS INDIVIDUELS.....	47
	2. LES COMBINAISONS DE SAUTS ET SEQUENCE DE SAUTS.....	47
	3. REPETITIONS	47
	4. PIROUETTES	48
	5. PAS.....	48
	6. SPIRALE CHAOREGRAPHIQUE (Seniors Dames)	48
	7. MOVES IN THE FIELD	48
	D. Règle ISU 519 : ELEMENTS COUPLES, EXIGENCES.....	49
	1. Généralités	49
	2. PORTES	50
	3. PORTES TWIST	51
	4. SAUTS LANCES	51
	5. SAUTS INDIVIDUELS, LES COMBINAISONS DE SAUTS ET SEQUENCE DE SAUTS	51
	6. PIROUETTES INDIVIDUELLES ET PIROUETTES COMBINEES INDIVIDUELLES	52
	7. PIROUETTES EN COUPLE ET LES PIROUETTES COMBINEES EN COUPLE.....	52
	8. SPIRALES DE LA MORT	53
	E. RÈGLE ISU 520 - Remarques Programme Court Couples.....	54
	F. RÈGLE ISU 521 - Remarques Programme Libre Couples	55
2.	PATINAGE INDIVIDUEL : CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et TDF 1	56
	A. CATEGORIE ELITE	56
	B. CATEGORIE SENIOR D1	56
	C. CATEGORIE JUNIOR D1	57
	D. CATEGORIE NOVICE D1.....	60
	E. CATEGORIE MINIME D1.....	62
	F. CATEGORIE AVENIR D1	64



3.	PATINAGE PAR COUPLE.....	65
A.	CATEGORIE ELITE	65
B.	CATEGORIE SENIOR COUPLE.....	65
C.	CATEGORIE JUNIOR COUPLE.....	67
D.	CATEGORIE NOVICE COUPLE	69
4.	PATINAGE INDIVIDUEL : CHAMPIONNATS DE FRANCE D2 et TDF 2.....	70
A.	CATEGORIE SENIOR D2	70
B.	CATEGORIE JUNIORS D2	71
C.	CATEGORIE NOVICE D2.....	72
D.	CATEGORIE MINIME D2.....	73
E.	CATEGORIE AVENIR D2	74
F.	CATEGORIE POUSSIN D2.....	75
SECTION 3 - REGLEMENT GENERAL - TOURNOIS DE FRANCE - CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et D2.....		76
1.	CAHIER DES CHARGES TOURNOIS DE FRANCE	76
A.	GENERALITES	76
B.	DEFINITION DES ZONES GEOGRAPHIQUES	77
C.	NOMBRE DE TDF.....	77
D.	ORGANISATION D'UN TDF	77
E.	OFFICIELS D'ARBITRAGE	78
F.	INSCRIPTIONS	78
G.	FORFAIT.....	79
H.	TIRAGE AU SORT	79
I.	REGLES DE CLASSEMENT	80
J.	DEPARTAGER LES EX AEQUO	80
K.	ATTRIBUTION DES POINTS DE CLASSEMENT « TOURNOIS DE FRANCE » 1 et 2.....	81
L.	TARIF DES INSCRIPTIONS 2010-2011 / individuel et couple.....	82
M.	CATEGORIES DE LICENCES ET D'AGE individuel et couple.....	83
2.	CHAMPIONNATS DE FRANCE 1 ^{ere} DIVISION	85
I.	CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE	85
II.	CLUB ORGANISATEUR D'UN CHAMPIONNAT DE FRANCE.....	85
III.	TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE	85
IV.	FORFAITS	86
V.	SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE	86
A.	CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE	86
B.	CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR.....	86
C.	CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR.....	86
D.	CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICE	86
E.	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME.....	87
F.	CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR.....	87
3.	CHAMPIONNAT DE FRANCE 2 ^{eme} DIVISION	88
A.	CALENDRIER.....	88
B.	CLUB ORGANISATEUR.....	88
C.	TIRAGE AU SORT et ORDRE DE PASSAGE	88
D.	FORFAITS	89
E.	SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE.....	89
4.	TOURNOIS DE FRANCE	90
5.	TABLEAU RECAPITULATIF 2010-2011 COMPETITIONS DES FILIERE FRANCE ET REGIONALE.....	91



SECTION 4 - FILIERE REGIONALE : 3^{eme} DIVISION	92
A. SENIORS - JUNIORS	92
B. NOVICES.....	93
C. MINIMES.....	93
D. AVENIRS.....	94
E. POUSSINS.....	94
SECTION 5 : REGLEMENT et SELECTIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS	95
1. REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT	95
2. PROTOCOLE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS	99
A. CAHIER DES CHARGES.....	99
B. DEROULEMENT DU TIRAGE AU SORT	99
C. PODIUM : pas de podium individuel pour ce championnat par équipe, mais.....	99
D. LITIGES.....	99
3. REGLEMENT TECHNIQUE	99
I. 1 ^{ere} DIVISION.....	100
II. 2 ^{eme} DIVISION.....	101
III. 3 ^{eme} DIVISION.....	101
IV. SELECTIONS CHAMPIONNAT FRANCE DES CLUBS	101
4. REGLEMENT COMPTABLE	103
SECTION 6 : SPORT DE GLACE POUR ADULTES	105
1. AGE	105
2. EXCLUSION	105
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	105
4. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	105
SECTION 7 : CAHIER DES CHARGES & ORGANISATION DES TOURNOIS DE FRANCE D1 ET D2	106
I Généralités 106	
1.1 Objet du cahier des charges	106
1.2 Candidature	106
1.3 Dossier de Candidature	106
1.4 Rôle du club organisateur.....	106
1.5 Obligations Financières	106
1.6 Assurances.....	107
II Logistique 107	
2.1 Infrastructure	107
2.2 Hébergement.....	107
2.3 Restauration	107
2.4 Transports.....	107
2.5 Couverture médicale	108
III Accueil 108	
3.1 Accueil général	108
3.2 Accueil entraîneurs.....	109
3.3 Vestiaires des patineurs	109
3.4 Dossiers d'accueil Officiels d'arbitrage	109
3.5 Salle des Juges-Arbitres, Juges et Panel Technique	109
IV Compétition 110	
4.1 Horaires de la compétition	110
4.2 Inscription Patineurs.....	110
4.3 Tirage au Sort	110
4.4 Personnes nécessaires en bord de piste durant la compétition	111

4.5 Installation des Officiels.....	112
a) Installation du Jury / Panel Technique.....	112
b) Matériel nécessaire.....	112
c) Installation de la Comptabilité.....	113
4.6 Présentateurs.....	113
4.7 Sonorisation.....	113
4.8 Cérémonie de Remise des Prix.....	113
4.9 Protocole de résultats.....	114
SECTION 8 : CAHIER DES CHARGES.....	115
ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE.....	115
I Généralités.....	115
1.1 Objet du cahier des charges.....	115
1.2 Candidature.....	115
1.3 Dossier de Candidature.....	115
1.4 Rôle du club organisateur.....	115
1.5 Obligations Financières.....	115
1.6 Assurances.....	116
II Logistique.....	116
2.1 Infrastructure.....	116
2.2 Hébergement.....	116
2.3 Restauration.....	116
2.4 Transports.....	117
2.5 Couverture médicale.....	117
III Accueil.....	117
3.1 Accueil général.....	117
3.2 Accueil entraîneurs.....	118
3.3 Vestiaires des patineurs.....	118
3.4 Dossiers d'accueil Officiels d'arbitrage.....	118
3.5 Salle des Juges-Arbitres, Juges et Panel Technique.....	118
IV Compétition.....	119
4.1 Horaires de la compétition.....	119
4.2 Inscription Patineurs.....	119
4.3 Tirage au Sort.....	119
a) Championnat de France 1 ^{er} division.....	119
b) Championnat de France 2 ^{em} division.....	119
4.4 Personnes nécessaires en bord de piste durant la compétition.....	120
4.5 Installation des Officiels.....	120
a) Installation du Jury / Panel Technique.....	120
b) Matériel nécessaire.....	121
c) Installation de la Comptabilité.....	121
4.6 Présentateurs.....	122
4.7 Sonorisation.....	122
4.8 Cérémonie de Remise des Prix.....	122
4.9 Protocole de résultats.....	122

SECTION 1 - MEDAILLES ET TESTS : REGLEMENT TECHNIQUE

1. GENERALITES

I. CLASSIFICATION

1) Il existe quatre catégories de Tests reconnues par la Fédération Française des Sports de Glace :

- ✓ Les Tests d'Initiation
- ✓ Les Tests de Club
- ✓ Les Médailles de Libre.
- ✓ Les Médailles de Glisse.

2) Ces médailles et tests ouvrent des droits spécifiques et conditionnent l'accès à telle ou telle épreuve du calendrier national des compétitions.

- ✓ Les Tests d'Initiation, le Patin d'Acier et la Préliminaire constituent un tronc commun à l'ensemble des trois filières.
- ✓ Les Tests de Club sanctionnent la capacité du patineur à réaliser isolément des éléments techniques requis. Les Patins Nationaux constituant une hiérarchie organisée d'éléments tels que : sauts, pirouettes, pas et attitudes de difficulté croissante du PN1 au PN10.
- ✓ Les Médailles de Libre sanctionnent un niveau de pratique constaté dans une mise en situation réelle, où les éléments techniques exigés sont réalisés au cours d'enchaînements qui permettent d'apprécier, au-delà de la seule réalisation des éléments, la qualité du patinage, la maîtrise du patineur et son standard.
- ✓ Les Médailles de Glisse permettent d'évaluer la qualité du patinage entendue comme la qualité de la glisse à travers notamment la maîtrise des carres et des retournements, bases fondamentales du patinage.

3) Les Tests se passent **obligatoirement dans l'ordre**, sans dérogation,

- ✓ la médaille précédente est obligatoire pour présenter la suivante
- ✓ Chaque filière est indépendante ; cependant l'acquisition de la Préliminaire est obligatoire pour présenter la bronze de glisse.
- ✓ Le Passage d'une filière à l'autre est possible à tout moment.

4) Les résultats des différents Tests sont inscrits sur les « Carnets Nationaux de Tests ».



A. FILIERES DES MEDAILLES ET DES TESTS DE CLUB – INDIVIDUEL

MEDAILLES DE LIBRE	TESTS DE CLUB	MEDAILLES DE GLISSE
Patin Acier / Préliminaire	Patin Acier / Préliminaire	Patin Acier / Préliminaire
↓	PN1 PN2 PN3 PN4	
Préparatoire		
↓	PN5 PN6	
Pré – Bronze		
↓	PN7 PN8	
Bronze		Bronze de Glisse
↓	PN9 PN10	
Argent		Argent de Glisse
Vermeil		Vermeil de Glisse
Or		
Grande Or		
Platine		

Nota Bene : Equivalence

Préparatoire	=	PN4	} Pas l'inverse
Pré – Bronze	=	PN6	
Bronze	=	PN8	
Argent	=	PN10	

B. FILIERE COUPLES

- ✓ Pré-Bronze
- ✓ Bronze
- ✓ Argent
- ✓ Or



II. INSCRIPTIONS

- 1) Chaque Ligue doit envoyer quatre semaines avant l'Assemblée Générale de la F.F.S.G., un calendrier des Tests de Compétition qu'elle désire faire passer sur ses patinoires. Seules sont prises en considération les demandes faites par les Comités de Patinage Artistique des Ligues.
- 2) Le calendrier national est établi par la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique pour les Tests de Compétition, les Compétitions Interligues et Nationales, ainsi que pour les Championnats de France.
- 3) Tout candidat à un Test doit posséder une Licence Compétition en Patinage Artistique, en cours de validité, délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace. Toutefois la Licence Fédérale ou Kid est valable jusqu'au niveau Sixième Glaçon inclus.
- 4) L'inscription et le paiement des différents tests s'effectueront obligatoirement auprès de l'organisateur (Club ou Ligue), 4 semaines avant le passage du test.
- 5) L'inscription et le paiement des différentes médailles s'effectueront obligatoirement auprès de la Ligue d'origine.
- 6) Dans le cas du passage de médailles « hors ligue » : **la ligue d'origine peut percevoir son droit d'inscription, autorise** ce passage et en **informe** le président du Comité Artistique de la ligue organisatrice.

La ligue organisatrice perçoit aussi son droit d'inscription, selon les modalités en vigueur dans chaque comité de ligue.

7) **Pour les passages de médailles en compétition (argent à grand or) :**

- **INSCRIPTIONS :**

les clubs inscrivent les candidats auprès de

- medailles.csnpa@gmail.com
- et du président de comité de patinage artistique de leur ligue, qui perçoit les droits d'inscription ;

- La CSNPA transmet les inscriptions au président de comité P.A. de la ligue organisatrice qui les centralise et les transmet au juge arbitre de la compétition avec les documents de jugement.

- **RESULTATS**

Le J.A transmet, dans les 48h, les résultats à medailles.csnpa@gmail.com qui diffuse et publie sur le site CSNPA.

- 8) Un candidat qui a échoué à une session ne peut se présenter qu'après un délai de : Quatre (4) semaines pour les Tests de Club suivants: Patin Acier, Préliminaire, PN1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.
Il n'y a plus de délai pour les médailles de libre et de glisse, individuel et couple.

III. JURY MEDAILLES

1) Le Test Platine sera décerné par la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique, sur proposition du Juge Arbitre, ou du Contrôleur, ou du Juge accompagnant l'athlète lors des épreuves suivantes :

- France Elite
- Les Grand Prix
- Finale du Grand Prix
- World Team Trophy
- Europe
- Monde
- Monde Juniors
- Jeux Olympiques.

2) Médailles Or et Grand Or : le Jury est composé obligatoirement de

⇒ **5 juges de 3 ligues différentes, dont trois juges Internationaux (minimum).**

En compétition ISU : présence d'un officiel d'arbitrage français

Pour les médailles Vermeil à Préparatoire et glisse : le jury est proposé par la Commission Régionale des Officiels d'Arbitrage (C.R.O.A.) de la Ligue organisatrice en accord avec la CSNPA.

3) Les médailles pour compétiteurs seront jugées lors des compétitions CSNPA :

vermeil et argent (individuel)

⇒ **le jury sera composé obligatoirement de 5 juges, dont 3 nationaux**.**

** **JUGES NATIONAUX = JUGES FRANCE & TDF1 + JUGES TDF2**

4) Pour les Médailles passées en session :

- Préparatoire, Pré-Bronze, Bronze,
- Argent, Vermeil de libre (hors compétiteurs)
- Bronze, Argent et vermeil de Glisse
- Pré-Bronze, Bronze et Argent de Couple

le Jury est obligatoirement composé de 3 juges, dont au moins deux Juges Nationaux*.

Au titre de transition, il sera autorisé pour la saison 2010-2011, l'organisation de sessions de médailles argent et vermeil pour tous, avec obligatoirement un contrôleur technique parmi les 3 officiels.

- Une session par ligue entre le 1^{er} juillet et le 17 octobre 2010
- Une session par ligue en fin de saison

IV. JURY TESTS

1) Pour les Tests de Club : Patins Nationaux 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} degré,

le Jury est composé de trois Juges avec la possibilité d'inclure un spécialiste technique (autre que l'enseignant des patineurs évalués). Le jury sera proposé par la C.R.O.A. de la Ligue organisatrice.

2) Pour les Tests de Club: Patin d'Acier, Préliminaire, Patins Nationaux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} degré, un seul juge est nécessaire. Il est désigné par les Clubs en accord avec la C.R.O.A. de la Ligue concernée.

3) Pour les Tests d'Initiation, un seul examinateur est nécessaire. Il est choisi par le Club organisateur. Cet examinateur doit être un Juge figurant sur la liste officielle des Juges ou un Entraîneur diplômé d'Etat en Patinage Artistique (BE1 ou BE2).



V. JUGEMENT

1. Pour les patineurs individuels de compétition, les médailles argent, vermeil seront exclusivement jugées lors des compétitions figurant au calendrier CSNPA, si le jury est conforme

- TDF2
- TDF1
- Championnats de France individuels D2, D1
- Championnat de France des clubs D2 et D1,
- Masters
- Championnat Elite

Exceptionnellement, pour les candidats ne pratiquant pas, ou plus, la compétition (préparation BEES, juges, adultes) une session classique peut être organisée dans les ligues avec les mêmes critères.

2. Les médailles **or et grand or** seront exclusivement jugées lors des compétitions figurant au calendrier ISU et CSNPA, si le jury est conforme

- TDF1
- Championnats de France individuels D1
- Championnat de France des clubs D1
- Masters
- Championnat Elite
- Compétitions ISU (un officiel d'arbitrage français doit être présent sur la compétition)

3. **Le passage de médailles en compétition est soumis à la stricte inscription par les ligues**

4. Les médailles **préparatoire, pré-bronze et bronze** seront jugées lors des sessions de médailles figurant aux calendriers des ligues et de la CSNPA.

5. Pour toutes les médailles et tests, le jugement se fera par **OUI** ou par **NON**.

6. Les feuilles de Juge sont d'un modèle standard établi par la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique.

7. Lors du passage d'une médaille à l'occasion d'une compétition, le jury ne peut pas faire recommencer un élément après le programme.

8. Lors d'une session de médailles ou de tests, le Jury se réserve le droit de demander au candidat de refaire un seul élément, mais le programme ne peut être recommencé.

9. Un candidat qui a commencé un Test ou Médaille (programme) ne peut s'arrêter que si le Jury le lui demande ou pour un cas de force majeure.

VI. ORDRE DE PASSAGE

les candidats passent **par ordre alphabétique**, après tirage au sort de la lettre initiale lors des sessions officielles de :

- Tests d'Initiation,
- Tests de Club,
- Médailles de Libre,
- Médailles de Glisse,
- Médailles de Couples

Lors des compétitions, le tirage au sort est celui de la compétition.

2. ELEMENTS TECHNIQUES

Éléments techniques à l'usage des médailles et tests

A. SAUTS

Les sauts sont divisés en 2 groupes.

Les sauts listés sont identifiés en compétition par le panel technique. Ils apportent des points dans le système de jugement et leur qualité d'exécution est évaluée par les juges.

Les sauts non listés sont tous les sauts qui n'entrent pas dans la catégorie des sauts listés. Ils n'apportent pas de points en tant que tels mais constituent des éléments chorégraphiques et/ou de transition.

1) Sauts listés.

- Axel
- Salchow
- Boucle piqué
- Boucle
- Flip
- Lutz

2) Sauts non listés

- Saut de valse
- Axel départ sur une carre dedans avant
- ½ Flip (écarté ou non)
- ½ Lutz (écarté ou non)
- Walley
- ½ Boucle (saut de Thorren)

B. LES COMBINAISONS DE SAUTS

Une combinaison de saut peut-être composée de 2 ou 3 sauts se suivant immédiatement les uns les autres.

Le pied de réception d'un saut est le pied d'appel du saut suivant et la carre de réception d'un saut est la carre d'appel du saut suivant.

C. LES SEQUENCES DE SAUTS

Une séquence de sauts contient au minimum 2 sauts listés, qui peuvent être liés entre eux par des sauts non listés ou des rebonds se suivant immédiatement les uns les autres, tout en maintenant le rythme du saut (genou). Dans une séquence de sauts, il ne peut pas y avoir de pas ou de retournement.



A. PIROUETTES

Les pirouettes sont

- des mouvements de rotation sur un pied,
- exécutées sur place,
- d'au moins 3 tours de rotation.

On distingue 3 positions de base en pirouette :

- **HORIZONTALE** : La jambe libre derrière avec le genou plus haut que le niveau de la hanche. Cependant, les Cambrées, Biellmann et variations similaires sont toujours considérées comme des positions debout.
- **ASSISE** : la partie haute de la jambe d'appui au moins parallèle à la glace.
- **DEBOUT** : Toute position avec la jambe d'appui tendue ou presque tendue qui n'est pas une position horizontale.

Une position de base est validée dans une pirouette dès lors que l'on a au moins 2 rotations complète dans la position de base.

On appelle position intermédiaire toute position qui ne satisfait pas la définition d'une position de base.

On distingue plusieurs types de pirouettes :

- **Les pirouettes à une position** qui ne comportent qu'une position de base. Elles peuvent être **changées de pied**.
- **Les pirouettes combinées** qui comportent au moins 2 positions de base. Les rotations finales de sortie de la pirouette ne sont pas comptées comme position debout tant qu'il y a moins de 3 tours.
- **Les pirouettes sautées** qui commencent par un saut.

Une pirouette est dite **changée de pied** lorsqu'il y a

- au minimum 3 tours de rotation sur un pied
- puis immédiatement 3 tours de rotation sur l'autre pied

B. SPIRALES

Une séquence de spirales se compose principalement de spirales.

Les positions de spirales peuvent être connectées entre elles par n'importe quels pas, retournements, attitudes ou petits sauts.

Une position de spirale est une position avec une lame sur la glace et la jambe libre (incluant genou et pied) plus haute que le niveau de la hanche.

Les positions de spirale sont différenciées en fonction de la jambe d'appui (droite, gauche), de la carre (dehors, dedans), de la direction (avant, arrière) et de la position de la jambe libre (derrière, devant, sur le côté).

Le schéma d'une séquence de spirales peut être n'importe quelle combinaison de courbes.

Seulement les **deux** premières tentatives de positions devront être considérées dans une séquence de spirales.

C. RETOURNEMENTS, PAS et SEQUENCE DE PAS

RETOURNEMENTS :

- Trois,
- Twizzles,
- Brackets,
- Boucles,
- Contre-rocking,
- Rockers

Les retournements doivent être exécutés sur un pied

PAS :

- Pas sur les Pointes,
- Chassés,
- Mohawks,
- Choctaws,
- Lobes avec changement de carre,
- Cross-roll,
- Cokus.

Les pas doivent être exécutés sur un pied quand cela est possible

UNE SEQUENCE DE PAS est une succession de retournements et de pas qui composent un des schémas répertoriés :

- **Séquence de pas en ligne droite.**
Commence à n'importe quel endroit de la petite barrière vers n'importe quel endroit de la petite barrière opposée, en gardant approximativement le schéma d'une ligne droite.
- **Séquence de pas circulaire.**
Patinée sur un cercle complet ou un oval utilisant la largeur totale de la piste.
- **Séquence de pas en serpentine.**
Commence à l'extrémité de la piste et progresse en au minimum 2 grandes courbes couvrant au moins la moitié de la largeur de la piste et finit à l'extrémité opposée de la piste.



3. TESTS D'INITIATION : LES GLACONS

Les Tests d'Initiation sont au nombre de six (6). On les appelle les Glaçons.

- 1) Ils sont obligatoires pour se présenter aux Patin Acier, Préliminaire, Tests de Club et Tests de Glisse.
- 2) Ils doivent être passés dans l'ordre.
- 3) Le test précédent doit avoir été obtenu pour présenter le test suivant
- 4) Les inscriptions se font au sein du Club.
- 5) La Licence Kid ou la Licence Fédérale, en cours de validité, est obligatoire pour se présenter à ces Tests.
- 6) Jury et Jugement : voir section 1 – 1. IV et V
Jugement par OUI ou par NON,
Pas de notes attribuées.

A. TEST PREMIER GLACON

Aller et retour dans la largeur de la piste :

- ✓ **aller: déplacement en avant.**
- ✓ **retour: glissade en flexion accroupie sur les deux jambes.**

Cause d'échec : - Une chute.

B. TEST DEUXIEME GLACON

Aller et retour dans la largeur de la piste :

- ✓ **Aller : déplacement en avant, arrêt chasse-neige.**
- ✓ **Retour : déplacement en arrière en levant le pied de poussée.**
- ✓ **Une cigogne en avant sur chaque jambe.**

Causes d'échec :

- Une chute.
- Toucher la barrière au moment du chasse-neige.
- Reculer sur deux pieds.

C. TEST TROISIEME GLACON

Aller et retour dans la largeur de la piste :

- ✓ **Aller: déplacement en avant (poussée de carre), freinage.**
- ✓ **Retour: déplacement en arrière (poussée de carre), arrêt dérapage.**
- ✓ **Une cigogne en arrière sur chaque jambe.**

Causes d'échec :

- Ne pas joindre les pieds entre chaque poussée
- Une chute.



D. TEST QUATRIEME GLACON

Exécution de :

- ✓ **Trois poussées d'élan: croisés avant à gauche sur un cercle.**
- ✓ **Trois poussées d'élan: croisés avant à droite sur un cercle.**
- ✓ **Prise d'élan en avant sauts pieds joints (deux (2) fois)**
- ✓ **1/2 tour en l'air sur deux pieds (avant / arrière, arrière / avant, gauche et droite).**

Causes d'échec :

- Croisés à contre sens du cercle.
- Ne pas ouvrir le pied de poussée.
- Une chute.

E. TEST CINQUIEME GLACON

Exécution de :

- ✓ **Trois poussées d'élan: croisés arrière à gauche sur un cercle.**
- ✓ **Trois poussées d'élan: croisés arrière à droite sur un cercle.**
- ✓ **Un pas de géant, jambe au choix.**

Causes d'échec :

- Croisés à contre sens du cercle.
- Une chute.

F. TEST SIXIEME GLACON

Exécution de :

- ✓ **Retournement avant / arrière, d'une jambe sur l'autre: Mohawks dedans avant gauche et Mohawks dedans avant droit.**
- ✓ **Arabesque avant en ligne droite, sur le pied gauche à l'aller et sur le pied droit au retour.**
- ✓ **Une pirouette sur deux pieds (quatre (4) tours minimum).**

Causes d'échec :

- Une chute.
- Tours de pirouette insuffisants.

4. TESTS DE CLUBS

- 1) Ces Tests s'adressent aux patineurs possédant une Licence Compétition en Patinage artistique à la F.F.S.G. en cours de validité, et ayant réussi les Tests d'Initiation (Glaçons).
- 2) Les tests d'initiation sont obligatoires pour se présenter au Patin d'Acier et à la Préliminaire qui constituent un tronc commun à l'ensemble des trois filières
- 3) Les Tests de Club sont au nombre de douze.
 - Patin d'Acier
 - Préliminaire
 - Patin National 1^{er} degré
 - Patin National 2^{em} degré
 - Patin National 3^{em} degré
 - Patin National 4^{em} degré
 - Patin National 5^{em} degré
 - Patin national 6^{em} degré
 - Patin National 7^{em} degré
 - Patin national 8^{em} degré
 - Patin national 9^{em} degré
 - Patin national 10^{em} degré
- 4) Voir JURY section 1 - paragraphe IV

REGLES GENERALES

- 1) Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera annoncé ou tiré au sort par le juge immédiatement avant le passage de chacun des candidats.
- 2) Le candidat débutant son test (hors période d'échauffement) reste à la disposition du jury. Il ne peut, entre les éléments demandés et les essais possibles, prendre des informations auprès de quiconque ne faisant pas partie du jury.
- 3) Les sauts en séquence dont la réception se fait sur la carre dedans arrière du patin opposé à la jambe de réception (exemple : saut de Thorren....) sont validés seulement si le saut a une rotation complète.
- 4) Jugement par OUI ou par NON, sans notes attribuées.
- 5) Le Test précédent est obligatoire pour passer un test de Patinage Libre.
- 6) Pour les PN 1 à 10 : Le Juge se réserve le droit de faire recommencer un seul élément.



A. TEST PATIN D'ACIER

Exécution de :

- ✓ Aller et retour en patinage avant et freinage pieds parallèles.
- ✓ Déplacement en avant sur des lobes réguliers en dehors et en dedans sur un axe matérialisé.
- ✓ Trois pas de valse à gauche départ arrêté
- ✓ Trois pas de valse à droite départ arrêté
- ✓ Sur une courbe: trois pas de géant à gauche et trois pas de géant à droite terminés par un dehors avant maintenu
- ✓ Une arabesque – fente en ligne droite

Causes d'échec :

- ✓ Rester sur deux pieds au changement de lobe.
- ✓ Non respect de l'axe.
- ✓ Non respect des carres et dérapage au retournement.

B. TEST PRELIMINAIRE

Exécution de : A)

- Croisés en huit en avant et en arrière terminés par un dehors arrière tenu de trois secondes
- Saut de valse en élan
- Une arabesque dehors avant Gauche ou Droite (au choix du patineur)
- Pirouette debout sur un pied (quatre tours minimum)

B) Sur un axe matérialisé :

- Enchaînement de lobes en dehors et en dedans arrière en élan sur la largeur de la piste (minimum quatre lobes)
- Changement de carre, départ pied gauche à l'aller et départ pied droit au retour.

C. TEST PN 1 : PATIN NATIONAL 1^{er} DEGRE

Sauts : (2 essais possibles)

- ⇒ Salchow
- ⇒ Boucle Piquée

Pirouette : (2 essais possibles)

- ⇒ Pirouette debout sur un pied (quatre tours minimum)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par le juge.

- ⇒ Trois dehors avant gauche
- ⇒ Trois dehors avant droit
- ⇒ Trois dedans avant gauche
- ⇒ Trois dedans avant droit

Attitude :

- ⇒ Arabesque dehors avant gauche ou droit (au choix du patineur)

D. TEST PN 2 : PATIN NATIONAL 2^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Un saut de Boucle

Combinaison : (2 essais possibles)

⇒ Salchow – Boucle Piquée

Pirouette : (2 essais possibles)

Pirouette debout en dehors arrière sur un pied (trois tours minimum)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par le juge.

- ⇒ Mohawk dehors avant gauche
- ⇒ Mohawk dehors avant droit
- ⇒ Mohawk dedans avant gauche
- ⇒ Mohawk dedans avant droit

Attitude : (au choix du patineur)

- ⇒ Arabesque pied – main (Fenêtre) gauche ou droite
(genou ou patin toléré)

E. TEST PN 3 : PATIN NATIONAL 3^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Flip

Combinaison : (2 essais possibles)

⇒ Saut de valse - saut de boucle

Pirouettes : (2 essais possibles)

- ⇒ Pirouette debout changée de pied (quatre tours minimum sur chaque pied)
- ⇒ Pirouette assise (trois tours minimum)

Retournement : Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé par le juge.

- ⇒ Trois dehors arrière gauche
- ⇒ Trois dehors arrière droit
- ⇒ Trois dedans arrière gauche
- ⇒ Trois dedans arrière droit

Attitude :

- ⇒ Canadienne

F. TEST PN 4 : PATIN NATIONAL 4^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Lutz

Combinaisons : (2 essais possibles)

⇒ Saut de Boucle – Saut de Boucle

⇒ Flip – Boucle Piquée

Pirouettes : (2 essais possibles)

⇒ Pirouette horizontale (trois tours minimum)

⇒ Pirouette horizontale assise (deux tours minimum pour la première position)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par le juge.

⇒ Double trois dehors avant gauche

⇒ Double trois dehors avant droit

⇒ Double trois dedans avant gauche

⇒ Double trois dedans avant droit

Attitude :

⇒ Dedans “ Giletti ” (Cygne)

G. TEST PN 5 : PATIN NATIONAL 5^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Axel

Combinaison de trois sauts simples : (2 essais possibles)

Lutz – Boucle Piquée – Boucle

Pirouettes : (2 essais possibles)

⇒ Pirouette assise changée de pied assise (quatre tours minimum sur chaque pied)

⇒ Pirouette horizontale, assise, changée de pied assise (trois tours minimum sur la première position et quatre tours minimum après le changement de pied)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par le juge.

⇒ Double trois dehors arrière gauche

⇒ Double trois dehors arrière droit

⇒ Double trois dedans arrière gauche

⇒ Double trois dedans arrière droit

Attitude :

⇒ Arabesque royale en dehors avant ou en dedans avant (au choix du patineur)

H. TEST PN 6 : PATIN NATIONAL 6^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Double salchow

Combinaison : (2 essais possibles)

⇒ Axel – saut de Boucle

Pirouettes : (2 essais possibles)

⇒ Pirouette horizontale (cinq tours minimum)

⇒ Pirouette combinée avec un changement de pied et au moins un changement de position sur chaque pied (quatre tours + quatre tours)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par le juge.

⇒ Bracket dehors avant gauche

⇒ Bracket dehors avant droit

⇒ Bracket dedans avant gauche

⇒ Bracket dedans avant droit

Attitude :

⇒ Cafetière arrière en courbe

I. TEST PN 7 : PATIN NATIONAL 7^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Double Boucle Piquée

Combinaison : (2 essais possibles)

⇒ Un saut simple ou double avec **obligatoirement** un double salchow

Pirouettes : (2 essais possibles)

Pour les Filles

⇒ Pirouette sautée (six tours minimum)

⇒ Pirouette cambrée (six tours minimum)

Pour les Garçons

⇒ Pirouette sautée (six tours minimum)

⇒ Pirouette assise changée de pied assise rechangée de pied assise (minimum quatre tours par position)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par les juges.

⇒ Bracket dehors arrière gauche - Bracket dehors arrière droit

⇒ Bracket dedans arrière gauche - Bracket dedans arrière droit

Attitude :

⇒ Fente Ina Bauer dehors ou dedans (au choix du patineur)

J. TEST PN 8 : PATIN NATIONAL 8^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Double boucle

Combinaisons : (2 essais possibles)

⇒ Un saut simple ou double avec obligatoirement un double boucle piquée

⇒ Une suite de sauts : Axel – Thorren – Double salchow

Pirouettes : (2 essais possibles)

⇒ Pirouette combinée avec un changement de pied et au moins un changement de position sur chaque pied (cinq tours + cinq tours minimum)

⇒ Pirouette attitude (simple position) (six tours minimum)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par les juges.

- | | |
|--|---------------------------------------|
| ⇒ Contre rocking dehors avant gauche | - Contre rocking dehors avant droit |
| ⇒ Contre rocking dehors arrière gauche | - Contre rocking dehors arrière droit |
| ⇒ Contre rocking dedans avant gauche | - Contre rocking dedans avant droit |
| ⇒ Contre rocking dedans arrière gauche | - Contre rocking dedans arrière droit |

Attitude :

⇒ ½ Flip écarté

K. TEST PN 9 : PATIN NATIONAL 9^{em} DEGRE

Saut : (2 essais possibles)

⇒ Double Flip

Combinaison (2 essais possibles)

⇒ Combinaison de deux doubles sauts différents

Pirouettes : (2 essais possibles)

⇒ Pirouette sautée (six tours minimum) (au choix du patineur)

(Au choix du patineur)

⇒ Pirouette assise sautée changée de pied assise sautée changée de pied assise (quatre tours minimum sur chacune des positions)

ou

Pirouette horizontale sautée changée de pied horizontale (cinq tours minimum sur chacune des positions)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par les juges.

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| ⇒ Rocker dehors avant gauche | - Rocker dehors avant droit |
| ⇒ Rocker dedans avant gauche | - Rocker dedans avant droit |
| ⇒ Rocker dehors arrière gauche | - Rocker dehors arrière droit |
| ⇒ Rocker dedans arrière gauche | - Rocker dedans arrière droit |

Attitude :

⇒ Walley (un au minimum)

L. TEST PN 10 : PATIN NATIONAL 10^{em} DEGRE

Sauts : (2 essais possibles)

- ⇒ Double Lutz
- ⇒ Combinaison de deux doubles sauts différents avec obligatoirement un double flip
ou
double boucle

Pirouettes : (2 essais possibles)

Pour les Filles

- ⇒ Pirouette combinée avec un changement de pied et au moins un changement de position incluant une position attitude sur chaque pied (six tours sur chaque pied minimum)
- ⇒ Pirouette royale (six tours minimum)

Pour les Garçons

- ⇒ Pirouette combinée avec un changement de pied et au moins un changement de position incluant une position attitude sur chaque pied (six tours sur chaque pied minimum)
- ⇒ Pirouette debout croisée (six tours)

Retournement :

Un seul retournement sera demandé. Le retournement sera énoncé ou tiré au sort par les juges.

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| ⇒ Choctaw dehors avant gauche | - Choctaw dehors arrière gauche |
| ⇒ Choctaw dehors avant droit | - Choctaw dehors arrière droit |
| ⇒ Choctaw dedans avant gauche | - Choctaw dedans arrière gauche |
| ⇒ Choctaw dedans avant droit | - Choctaw dedans arrière droit |

Attitude :

- ⇒ Araignée ou Grand Aigle ou Y avant (gauche ou droit)



5. LES MEDAILLES NATIONALES - INDIVIDUEL

REGLES GENERALES

- Le contenu technique est obligatoire.
- Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.
- Le programme ne peut pas être recommencé.
- Le jury se réserve le droit de faire recommencer un élément du programme, sauf dans le cas d'un passage de médaille dans le cadre d'une compétition.
- Echauffement 6 minutes par groupe de six patineurs.
- Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans note attribuée.
- Les contenus techniques des médailles suivent les contenus techniques des programmes nationaux, qui eux-mêmes suivent le règlement ISU.

A. MEDAILLE PREPARATOIRE

- La médaille Préliminaire est obligatoire pour passer la médaille Préparatoire.
- Le temps de programme est de 3'10 minutes maximum.

Contenu imposé :

- Un Axel
- Un double saut au choix
- Une combinaison de trois sauts simples comprenant un saut de boucle
- Une pirouette assise changée de pied assise (4 tours + 4 tours minimum)
- Une pirouette horizontale (5 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied comprenant les trois positions de base (3 tours minimum par position)
- Une séquence de pas composée principalement de trois et de doubles trois, comprenant au moins un changement de sens de rotation d'un tour minimum (ligne droite, diagonale, serpentine ou circulaire)
- Une spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou d'une spirale d'au moins 6 secondes.

B. MEDAILLE PRE BRONZE

- La médaille Préparatoire de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Pré-Bronze
- Le temps de programme est de 3'40 minutes maximum.

Contenu imposé :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 6 éléments de sauts pour les Filles et 7 pour les Garçons.

- Un Axel
- Deux doubles sauts différents
- Une combinaison de sauts comprenant au minimum un double saut (identique ou différent des doubles sauts individuels)
- Une combinaison de trois sauts simples comprenant un axel, **ou** une séquence de trois sauts simples comprenant un axel
- Une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied après la réception (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base (10 tours minimum)
- Pour les garçons une pirouette une position avec changement de pied (5 tours + 5 tours minimum)
- Pour les filles une pirouette cambrée (5 tours)
- Une séquence de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum

ou

Une spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou d'une spirale d'au moins 6 secondes.

- La pirouette sautée est obligatoire mais non éliminatoire si le nombre de tours en position est exécuté



C. MEDAILLE BRONZE

- La médaille Pré-Bronze de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Bronze de Libre.
- Le temps de programme est de 3'40 minutes maximum.

Contenu Imposé pour les Dames :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 6 éléments de sauts.

- Trois doubles sauts différents
- Une combinaison **ou** une séquence de sauts avec axel obligatoire et un double saut (le double saut doit être différent des doubles sauts individuels)
- Une combinaison de deux doubles sauts (différents de celui de la séquence ou de la première combinaison)
- Une pirouette sautée **horizontale ou assis, sans changement de pied** (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base (10 tours minimum) avec au minimum soit une entrée arrière, soit une variation difficile exécutée dans une position de base
- Une séquence de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum ou **une spirale chorégraphique composée de deux spirales d'au moins 3 secondes ou d'une spirale d'au moins 6 secondes**
- **HORS MUSIQUE** : 1 pirouette cambrée (6 tours minimum)

Contenu imposé pour les Messieurs

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Trois doubles sauts différents
- Une combinaison **ou** une séquence de sauts avec axel obligatoire et un double saut (le double saut doit être différent des doubles sauts individuels)
- Une combinaison de deux doubles sauts (différents de celui de la séquence ou de la première combinaison)
- Une pirouette sautée **horizontale ou assise, sans changement de pied** (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base (10 tours minimum) avec au minimum soit une entrée arrière, soit une variation difficile exécutée dans une position de base
- Une séquence de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum ou **une spirale chorégraphique composée de deux spirales d'au moins 3 secondes ou d'une spirale d'au moins 6 secondes**
- **HORS MUSIQUE** : 1 pirouette une position avec ou sans changement de pied comprenant une position difficile (6 tours minimum)

D. MEDAILLE ARGENT

- La médaille Bronze de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Argent de Libre.
- [Passage lors des compétitions CSNPA \(voir section 1.1.III \)](#). Inscription par les ligues
- Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum
- **Total des composantes supérieur à 12.5 points pour la majorité des juges**

Contenu Imposé pour les Dames et les Messieurs:

Un programme bien équilibré comportant au maximum **7** éléments de sauts.

- Un double axel
- Une combinaison de deux doubles sauts
- [Une pirouette avec entrée sauté](#) (8 tours minimum)
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- [Les 2 pirouettes doivent être de niveau 2](#) minimum
- [Une séquence de pas de niveau 2](#).

E. MEDAILLE VERMEIL

- La médaille Argent de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Vermeil de Libre.
- [Passage lors des compétitions CSNPA \(voir section 1.1.III \) Inscription par les ligues](#)
- Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU

Total des composantes supérieur à 15 points pour la majorité des juges

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Un triple saut
- Une combinaison de trois doubles sauts ou une combinaison d'un triple saut et de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 1 des 3 pirouettes doit être de **niveau 2** minimum
- 1 des 3 pirouettes doit être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 2

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un double axel
- Deux triples sauts différents
- Une combinaison de trois doubles sauts ou une combinaison d'un triple saut et de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 1 des 3 pirouettes doit être de **niveau 2** minimum
- 1 des 3 pirouettes doit être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 2



F. MEDAILLE OR

- La médaille Vermeil de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Or de Libre.
- [Passage lors des compétitions CSNPA et ISU : présence d'1 officiel d'arbitrage français en ISU \(voir page 8\)](#)
[Inscription par les ligues](#)
- Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU
- **Total des composantes supérieur à 22.5 points pour la majorité des juges**

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Un triple saut
- Une combinaison **ou** une séquence de sauts comprenant un triple saut (différent du triple saut individuel)
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 2

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un double axel
- Deux triples sauts différents
- Une combinaison **ou** une séquence de sauts comprenant un triple saut (différent des triples sauts individuels)
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 2



G. MEDAILLE GRAND-OR

- La médaille Or de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Grand Or de Libre
- [Passage lors des compétitions CSNPA \(voir page 8\) et ISU \(1 officiel d'arbitrage français en ISU\)](#)
[Inscription par les ligues](#)
- Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU
- **Total des composantes supérieur à 30 points pour la majorité des juges**

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Trois triples sauts différents
- Une combinaison de sauts comprenant un triple saut
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de niveau 3 minimum
- Une séquence de pas de niveau 3

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Cinq triples sauts différents (dont un triple axel) exécutés **soit** individuellement, **soit** en combinaison **ou** séquence de sauts, dont une combinaison de deux triples sauts identiques ou différents
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de niveau 3 minimum
- Une séquence de pas de niveau 3

H. MEDAILLE PLATINE

- La médaille Grand Or de patinage libre est obligatoire pour obtenir la médaille Platine de Libre. [Compétitions de référence : voir page 7](#)
- Le contenu technique est obligatoire.
- **Total des composantes supérieur à 35 points pour la majorité des juges**
- Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU.

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Cinq triples sauts différents exécutés **soit** individuellement, **soit** en combinaison ou séquence de sauts, dont une combinaison de deux triples sauts
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 3

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un quadruple saut
- Six triples sauts différents exécutés **soit** individuellement, **soit** en combinaison ou séquence de sauts, dont une combinaison de deux triples sauts
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée (10 tours minimum)
- 2 des 3 pirouettes doivent être de **niveau 3** minimum
- Une séquence de pas de niveau 3

6. MEDAILLES NATIONALES - GLISSE

DEFINITION

L'idée générale des Tests de Glisse, composés essentiellement de courbes et de retournements, est de donner aux patineurs une meilleure prise de conscience corporelle, tant au niveau des retournements, qu'en matière de contrôle des carres et de la glisse.

Les schémas dessinés ne sont qu'un guide à l'usage des Entraîneurs et ne doivent en aucun cas être suivis de manière exacte. Il ne s'agit pas de juger des "Figures Imposées", mais d'aborder une nouvelle approche de ce Patinage de base.

L'objectif principal du Jugement est d'observer le déplacement du patineur et sa capacité à maîtriser le retournement, l'équilibre et la carre, ainsi que la continuité du mouvement. Dans tous les cas, le Jugement de ces techniques de base doit rester simple, en appréhendant l'ensemble de la figure.

GENERALITES

- Echauffement de quatre minutes, avec dix candidats au maximum sur la piste.
- Le candidat peut commencer par une ou deux poussées d'élan, avant d'exécuter le mouvement demandé.
- Sans musique
- Voir schémas correspondants
- Jugement par OUI ou par NON, sans notes attribuées.



A. TEST BRONZE GLISSE

- Le test « Préliminaire » est obligatoire pour passer la médaille bronze de glisse
- Exécution de six parcours différents.
- Les mouvements de bras sont libres et laissés à la discrétion du candidat.
- Le Jury se réserve le droit de faire recommencer un des six parcours du Test.

⇒ **PARCOURS A**

- ⇒ Croisés avant et arrière en huit avec changement de rythme à chaque demi-cercle.
- ⇒ La prise d'élan avant /e parcours s'effectue en marche avant.
- ⇒ La fin du parcours devra se faire sur un grand dehors arrière gauche.

Remarques pour le Jugement

Pour une bonne réalisation du parcours, le candidat devra :

- ⇒ Patiner très en flexion sur des appuis très longs, puis très courts
- ⇒ Marquer la différence entre les appuis longs et les appuis courts
- ⇒ Maintenir son buste de façon élégante
- ⇒ Rester longtemps sur le dehors arrière gauche en fin de parcours (minimum six (6) secondes)
- ⇒ Allonger la jambe libre.

A ne pas faire

- ⇒ Ne pas respecter le rythme long et court
- ⇒ Mauvais maintien du buste, de la tête et des bras
- ⇒ Jambe libre pliée
- ⇒ Manque de vitesse de déplacement durant tout le parcours
- ⇒ Pousser avec les pointes.

⇒ **PARCOURS B**

- ⇒ Lobes dedans avant, double trois dedans avant, croisés avant et arabesque en changement de carre.

Aller : Exécution sur toute la longueur de la piste de cinq (5) lobes réalisés à l'aide de grands dedans avant et de croisés avant

Retour : Exécution sur toute la longueur de la piste de quatre (4) doubles trois dedans avant (2 sur le pied droit / 2 sur le pied gauche)

Ces deux longueurs seront suivies d'une arabesque en changement de carre avant.
La prise d'élan, le changement de carre et le choix de la jambe sont libres.

Remarques pour le Jugement

Pour une bonne réalisation du parcours, le candidat devra :

- ⇒ Effectuer chaque dedans bien long et bien en carre
- ⇒ Faire les changements de demi-cercle : carre interne/carre interne
- ⇒ Lever la jambe dans l'arabesque au minimum au-dessus de l'horizontal
- ⇒ Patiner très en flexion des chevilles
- ⇒ Maintenir son buste de façon élégante.

A ne pas faire

- ⇒ Non respect des carres internes
- ⇒ Pousser avec les pointes
- ⇒ Jambe pliée dans l'arabesque,
- ⇒ Mauvais maintien du buste, de la tête et des bras
- ⇒ Jambe libre pliée.

⇒ **PARCOURS C**

- ⇒ Trois dehors avec changement de carre et croisés arrière.
- ⇒ Le parcours doit être effectué trois fois sur chaque pied sur toute la longueur de la piste. L'objectif de ce parcours est de travailler le changement de carre arrière en passant du dedans au dehors.
- Exécution sur toute la longueur de la piste de quatre (4) doubles trois dehors avant (2 sur le pied droit / 2 sur le pied gauche)

Remarques pour le Jugement

- Pour une bonne réalisation du parcours, le candidat devra :
- ⇒ Passer obligatoirement d'une carre sur l'autre lors du trois (tombée de carre)
 - ⇒ Etre capable d'augmenter sa vitesse de déplacement lors du parcours
 - ⇒ Patiner très en flexion des chevilles
 - ⇒ Maintenir son buste de façon élégante.

A ne pas faire

- ⇒ Pousser des pointes lors du retournement arrière/avant
- ⇒ Patiner trop lentement
- ⇒ Ne pas exécuter le changement de carre arrière dedans/dehors
- ⇒ Jambe libre pliée.

⇒ **PARCOURS D**

- ⇒ Pas de Valse et Pas Russes dans les deux sens.
- ⇒ Ces pas seront exécutés dans les deux sens en dessinant un grand huit sur toute la piste et en exécutant les pas Russes sur les diagonales.

⇒ **PARCOURS E**

- ⇒ Courus en lobes alternés (gauche/droit en avant et en arrière).
- ⇒ Lors de l'exécution de ce parcours le candidat devra soutenir un rythme rapide sur des appuis courts.
- ⇒ Le candidat exécutera également ce parcours avec une grande vitesse de déplacement.

⇒ **PARCOURS F**

- ⇒ Trois dehors arrière et Mohawks (dedans/dedans).
- ⇒ Ces pas seront exécutés quatre (4) ou cinq (5) fois de chaque côté en dessinant un huit sur la piste.
- ⇒ L'exécution de ce parcours doit se faire avec une grande vitesse de déplacement sur de longues courbes bien en carre.

B. MEDAILLE ARGENT GLISSE

- La médaille Bronze de Glisse est obligatoire pour passer la médaille Argent de Glisse.
- Le jury se réserve le droit de faire recommencer un des cinq parcours du Test.

⇒ **Premier parcours :**

- ⇒ Croisés arrière dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Dedans arrière gauche suivi d'un très grand changement de carre
- ⇒ 1 Choctaw dehors arrière gauche/dedans avant droit
- ⇒ 1 Bracket dedans avant gauche
- ⇒ 1 Bracket dedans arrière droit
- ⇒ 1 Dedans avant gauche
- ⇒ 1 Bracket dedans avant droit
- ⇒ 1 Bracket dedans arrière gauche
- ⇒ 1 Dedans avant droit
- ⇒ Croisés avant
- ⇒ 1 Cross Roll
- ⇒ 1 Pas Américain dehors avant droit
- ⇒ 1 Dehors avant gauche
- ⇒ Croisés avant
- ⇒ 1 Fente Inna Bauer gauche

Enchaîner sur le parcours n°2

⇒ **Deuxième parcours :**

- ⇒ Croisés arrière dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Dedans arrière droit suivi d'un très grand changement de carre
- ⇒ 1 Choctaw dehors arrière droit/dedans avant gauche
- ⇒ 1 Dedans avant droit
- ⇒ 1 Bracket dehors avant gauche
- ⇒ 1 Bracket dehors arrière droit
- ⇒ 1 Croisé avant
- ⇒ 1 Dedans avant gauche
- ⇒ 1 Bracket dehors avant droit
- ⇒ 1 Bracket dehors arrière gauche
- ⇒ Croisés avant
- ⇒ 1 Cross Roll
- ⇒ 1 Pas Américain dehors avant gauche
- ⇒ 1 Dehors avant droit
- ⇒ Croisés avant
- ⇒ 1 Fente Inna Bauer droite



⇒ **Troisième parcours :**

- ⇒ Croisés avant dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors avant gauche (croisé par dessus)
- ⇒ 1 Dedans arrière droit
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans arrière gauche
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors avant droit (croisé par dessus)
- ⇒ 1 Dedans arrière gauche
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans arrière droit
- ⇒ 1 Dehors avant gauche
- ⇒ 1 Dehors avant droit
- ⇒ Croisés avant dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Cygne dedans avant droit enchaîné avec
- ⇒ 1 Présentation en diagonale

Enchaîner sur le parcours n°4

⇒ **Quatrième parcours :**

- ⇒ Croisés avant dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors avant droit (croisé par dessus)
- ⇒ 1 Dedans arrière gauche
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans arrière droit
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors avant gauche (croisé par dessus)
- ⇒ 1 Dedans arrière droit
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans arrière gauche
- ⇒ 1 Dehors avant droit
- ⇒ 1 Dehors avant gauche
- ⇒ Croisés avant dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Cygne dedans avant gauche enchaîné avec
- ⇒ 1 Présentation en diagonale

⇒ **Cinquième parcours :**

- ⇒ Croisés arrière dans la largeur de la piste
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors arrière droit
- ⇒ 1 Croisé avant gauche
- ⇒ 1 Double Trois dedans avant droit
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans avant gauche
- ⇒ 2 croisés arrière droit
- ⇒ 1 Contre Rocking dehors arrière gauche
- ⇒ 1 Croisé avant droit
- ⇒ 1 Double Trois dedans avant gauche
- ⇒ 1 Contre Rocking dedans avant droit
- ⇒ 1 Dehors arrière gauche



C. MEDAILLE VERMEIL DE GLISSE

- Le Test Argent Glisse est obligatoire pour passer le Test Vermeil Glisse
- Exécution de quatre parcours successifs dans la longueur de la piste.
- Le Jury se réserve le droit de faire recommencer un des quatre parcours du Test.
- **Départ arrêté**

⇒ Premier parcours

⇒ Dehors arrière droit, Boucle dehors arrière droit. Trois changements de carre successifs, Boucle dedans arrière droit. Dedans arrière gauche, Boucle dedans arrière gauche. Trois changements de carre successifs. Boucle dehors arrière gauche (deux ou trois exécutions dans la longueur de la piste).

Jugement du premier parcours : Contrôle des carres.

⇒ Deuxième parcours

⇒ Aller : Croisés arrière vers la droite, deux ou trois Choctaws successifs : dehors arrière droit - dedans avant gauche (en diagonale dans la longueur de la piste).

⇒ Retour : Croisés arrière vers la gauche, deux ou trois Choctaws successifs : dehors arrière gauche - dedans avant droit (en diagonale dans la longueur de la piste).

Jugement du deuxième parcours : Vitesse et contrôle des carres profondes.

⇒ Troisième parcours

⇒ Aller : Croisés arrière vers la droite, dehors arrière droit, double trois droit, changement de carre, double Rocker dedans droit (deux ou trois exécutions en diagonale dans la longueur de la piste).

⇒ Retour : Croisés arrière vers la gauche, dehors arrière gauche, double trois gauche, changement de carre, double Rocker dedans gauche (deux ou trois exécutions en diagonale dans la longueur de la piste).

⇒ Quatrième parcours

⇒ Aller : Croisés arrière vers la droite, dedans arrière gauche, double trois gauche, changement de carre, double Rocker dehors gauche (deux ou trois exécutions en diagonale dans la longueur de la piste).

⇒ Retour : Croisés arrière vers la gauche, dedans arrière droit, double trois droit, changement de carre, double Rocker dehors droit (deux ou trois exécutions en diagonale dans la longueur de la piste).

Jugement du troisième et du quatrième parcours : Vitesse et rapidité des retournements.

7. MEDAILLES NATIONALES - COUPLE

- Ces Tests s'adressent aux patineurs possédant une Licence Compétition en Patinage Artistique à la F.F.S.G. en cours de validité.
- Ils doivent être passés dans l'ordre.
- Le programme ne peut être recommencé.
- Aucun élément ne peut être exécuté deux fois en cours de programme.
- Le Jury se réserve le droit de faire recommencer un élément échoué du programme, sauf dans le cas d'un passage de médaille dans le cadre d'une compétition
- Le jugement se fera par OUI ou NON, sans notes attribuées.
- Pour le jury : voir **section 1 – 1. III**

A. TEST PRE – BRONZE, COUPLE

Pour passer ce Test, il faut avoir le Test Pré-Bronze de Patinage Libre Individuel.

- A) Exécution obligatoire d'un **Programme libre de 3'40 maximum, correspondant au Programme Libre ISU Novices.**

9 ELEMENTS

- Deux portés différents, groupe 1 à groupe 4
- Un porté Lutz-Twist (simple ou double)
- Un saut lancé (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours sur chaque pied)
- une spirale de la mort ou une figure en pivot sans restrictions.
- Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire, serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.
- Une spirale chorégraphique avec 2 positions de spirale.

B) Deux éléments séparés :

- a) Départ arrêté : Croisés en huit, en avant et en arrière dans les deux sens, position bras tendus, avec sortie en ligne droite sur un pied
(Erreur à éviter : exécuter le changement de cercle sur deux pieds)
- b) Enchaînement de deux pas Russes côte à côte en aller et retour.

B. TEST BRONZE, COUPLE

Pour passer ce Test, il faut avoir le Test Bronze de Patinage Libre Individuel et le Test Pré-Bronze Couples.

A) Exécution obligatoire d'un Programme Court de 2' 50 maximum, correspondant au Programme Court ISU Juniors de la saison en cours (Règle ISU 520).

Saison 2010-2011

- a) Un porté Lasso piqué (groupe 5)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Boucle Piqué lancé
- d) Un saut individuel double Boucle ou double Axel Paulsen
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dedans arrière
- g) Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Deux éléments séparés

- a) Un Axel lancé.
- b) Croisés en cercle avec changement de position à chaque demi-cercle, en utilisant les trois positions de base (face à face, côte à côte ou lift position, l'ordre des trois positions est libre).

Le sens des Croisés sur le cercle est tiré au sort en même temps que le Tirage au sort de l'ordre de passage.

Saison 2011-2012

- a) Un porté Boucle Piqué (groupe 3)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Boucle lancé
- d) Un saut individuel double Lutz
- e) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- f) Une spirale de la mort dedans avant
- g) Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Deux éléments séparés

- a) Un Axel lancé.
- b) Croisés en cercle avec changement de position à chaque demi-cercle, en utilisant les trois positions de base (face à face, côte à côte ou lift position, l'ordre des trois positions est libre).

Le sens des Croisés sur le cercle est tiré au sort en même temps que le Tirage au sort de l'ordre de passage.

C. TEST ARGENT, COUPLE

Le Test Bronze de couple est obligatoire pour passer le Test Argent.

⇒ Voir les paragraphes sur « Le Règlement Technique des Championnats de France », section 2 – II. a).

- Voir le paragraphe sur « Le Jugement », section 1 – III.

A) Exécution obligatoire d'un Programme Court de 2' 50 maximum, correspondant au Programme Court ISU Seniors de la saison en cours (Règle ISU 520).

Saison 2010-2011

- Un porté Lasso au choix (groupe 5)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une spirale de la mort dedans arrière
- Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Un double Axel lancé.

Saison 2011-2012

- Un porté main hanche au choix (groupe 3)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- Une spirale de la mort dedans avant
- Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Un double Axel lancé.

Saison 2012-2013

- a) Un porté main à main au choix (groupe 4)
- b) Un porté Twist (double ou triple)
- c) Un saut lancé (double ou triple)
- d) Un saut individuel (double ou triple)
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dehors arrière
- g) Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Un double Axel lancé.

Saison 2013-2014

- a) Un porté Lasso aux choix (groupe 5)
- b) Un porté Twist (double ou triple)
- c) Un saut lancé (double ou triple)
- d) Un saut individuel (double ou triple)
- e) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- f) Une spirale de la mort dedans arrière
- g) Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Un double Axel lancé.

Saison 2014-2015

- a) Un porté main à hanche au choix (groupe 3)
- b) Un porté Twist (double ou triple)
- c) Un saut lancé (double ou triple)
- d) Un saut individuel (double ou triple)
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dedans avant
- g) Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire)

B) Un double Axel lancé.

D. TEST OR, COUPLE

« en compétition »

Le Test Argent de couple est obligatoire pour passer le Test Or.

- Le temps de programme est de 4'30 minutes maximum
- **Total des composantes supérieur à 22.5 points pour la majorité des juges**

Exécution obligatoire d'un Programme de Patinage Libre ISU Seniors (Règle ISU 521).

- Maximum 2 portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum deux portés Twist (de départ différent)

Ou

- Maximum trois portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- Maximum une séquence de spirales

SECTION 2 - REGLEMENTS TECHNIQUES FILIERE NATIONALE TOURNOIS DE FRANCE & CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et D2

1. ELEMENTS TECHNIQUES - REGLES ISU

Les éléments techniques des programmes de compétitions sont issus des règles ISU en vigueur au 1^{er} juillet de l'année en cours. La saison sportive débute le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin.

A. RÈGLE ISU 510 Éléments Individuel et Couple (Exigences)

1. LES SAUTS

Un « élément saut » est soit un saut individuel, soit une combinaison ou une séquence de sauts.

2. LES COMBINAISONS DE SAUTS

- Dans une combinaison de saut, le pied de réception d'un saut est le pied d'appel du saut suivant.
- S'il y a un trois sur un pied, entre les sauts sans toucher la glace avec le pied libre (ou avec une légère pose de pied sans transfert du poids du corps), l'élément restera appelé combinaison de sauts (avec une erreur).
- Si les sauts sont liés entre eux par un saut non listé, l'élément sera appelé séquence de sauts.
- Cependant quand un demi boucle (Thorren) est exécuté dans une combinaison ou séquence de sauts, il est considéré comme un saut listé avec la valeur de base d'un saut de boucle (1Lo).

3. LES SEQUENCES DE SAUTS

- Une séquence de sauts contient au minimum 2 sauts listés qui peuvent être liés entre eux par des sauts non listés ou des rebonds se suivant immédiatement les uns les autres tout en maintenant le rythme du saut (genou).
- Dans une séquence de sauts, il ne peut pas y avoir de pas, de retournements, de croisés ou de poussées.
- Une séquence de sauts composée d'un saut listé et d'un ou plusieurs sauts non listés n'est pas considérée comme une séquence de sauts mais comme un saut individuel.

4. LES PIROUETTES

On distingue

⇒ 3 positions de base

- **HORIZONTALE** : La jambe libre derrière avec le genou plus haut que le niveau de la hanche. Cependant, les Cambrées, Biellmann et variations similaires sont toujours considérées comme des pirouettes debout.
- **ASSISE** : La partie haute de la jambe d'appui au moins parallèle à la glace.
- **DEBOUT** : Toute position avec la jambe d'appui tendue ou presque tendue qui n'est pas une position horizontale.

⇒ Les positions intermédiaires :

toute position qui ne satisfait pas à la définition d'une position de base

- Une pirouette qui n'a pas 2 tours, en position de base, ne recevra aucun niveau et aucune valeur ;
- cependant une pirouette avec moins de 3 tours est considérée comme un mouvement de patinage et non pas comme une pirouette.

- Le nombre minimum de tours dans une position est de 2 (sans interruption). Si ce critère n'est pas satisfait, la position n'est pas comptée.
- Dans toute pirouette, un changement de carre ne peut être pris en compte que s'il est réalisé en position de base.
- Les variations de position de la tête, des bras ou de la jambe libre ainsi que les fluctuations de vitesse sont autorisées.
- Dans toutes pirouettes, le changement de pied doit être précédé et suivi par une position de pirouette avec au moins 3 tours.
- Un changement difficile de position compte comme une variation difficile de pirouette.
- Si le ou les patineurs chutent à l'entrée d'une pirouette, une pirouette ou un mouvement de pirouette est autorisé immédiatement après la chute (pour compenser la durée de la pirouette chutée) et cette pirouette/mouvement ne sera pas comptabilisé comme un élément.
- Si les centres de pirouettes (avant et après le changement de pied) sont trop éloignés et les critères de « deux pirouettes » sont remplis (s'il y a une courbe de sortie après la première partie et une courbe d'entrée vers la deuxième partie), seule la partie avant le changement de pied sera appelée et considérée pour les critères de niveau.

Pirouettes Combinées :

- Le nombre de tours en positions intermédiaires est compté dans le nombre de tours total.
- Les positions intermédiaires peuvent être considérées comme variations difficiles dans le cas où la définition de telles variations est satisfaite.
- Passer dans l'une de ces positions, n'est pas considéré comme un changement de position, qui ne peut être que **d'une position de base vers une autre position de base**.

Pirouettes une position et (pour individuel) Pirouette Sautée une position sans changement de pied:

- Les positions intermédiaires sont autorisées, comptées dans le nombre total de tours requis par les règles, mais ne sont pas valables pour les critères de niveau.
- Dans les pirouettes une position et les pirouettes sautées, la position debout de fin de pirouette (final wind-up) n'est pas considérée comme une autre position, indépendamment du nombre de tours, dès lors qu'aucun critère de niveau n'est exécuté (changement de carre, variation de position etc...).
- Lorsqu'une pirouette commence par un saut, aucune rotation sur la glace avant l'appel n'est permise et passer d'un pied sur l'autre doit être considéré par les juges dans les GOE.

5. SEQUENCE DE PAS

Toutes les séquences de pas doivent être exécutées en accord avec le caractère de la musique.

Des petits arrêts en phase avec la musique sont autorisés.

Les retournements et les pas doivent être répartis tout au long de la séquence.

▪ **Séquence de pas en ligne droite.**

Commence à n'importe quel endroit de la petite barrière vers n'importe quel endroit de la petite barrière opposée en gardant approximativement le schéma d'une ligne droite.

▪ **Séquence de pas circulaire.**

Patinée sur un cercle complet ou un oval utilisant la largeur totale de la piste.

▪ **Séquence de pas en serpentine.**

Commence à l'extrémité de la piste et progresse en, au minimum, 2 grandes courbes couvrant au moins la moitié de la largeur de la piste et finit à l'extrémité opposé de la piste.

A. RÈGLE ISU 511 - Remarques Programme Court Individuel

1. LES SAUTS :

- b) Pour les Seniors Messieurs tous les triples ou quadruple sauts sont autorisés.
- Lorsqu'un quadruple saut est exécuté en c), un quadruple saut différent peut être exécuté comme saut individuel.
- Pour les Seniors et Juniors Messieurs et les Seniors Dames lorsque le triple Axel Paulsen est exécuté en a), il ne peut être répété en tant que saut individuel ou dans la combinaison de sauts.
- Pour les Seniors Dames tous les triples sauts sont autorisés.
- Pour les Juniors Dames et Messieurs **seul** le double ou triple saut demandé est autorisé.
- Un seul grand aigle, arabesque ou mouvement de patinage libre ne peut être considéré comme suffisant pour remplir les conditions du règlement sur les pas de liaison et/ou tous autres mouvements comparables de patinage libre et doit être pénalisé par les Juges dans le grade d'exécution (GOE).

2. LES COMBINAISONS DE SAUTS

- c) Pour les Seniors Messieurs la combinaison de sauts peut consister en l'exécution du même saut ou d'un autre double, triple ou quadruple saut.
- Pour les Seniors Messieurs lorsqu'un quadruple saut est exécuté en b), un quadruple saut différent peut être exécuté dans la combinaison de sauts.
- Pour les Seniors Dames, Juniors Dames et Messieurs la combinaison de sauts peut consister en l'exécution du même saut ou d'un autre double ou triple saut.
- Pour toutes les catégories, les sauts inclus doivent être différents du saut individuel.
- Si le même saut est exécuté comme saut individuel et en tant que partie de la combinaison de sauts, le dernier exécuté de ces éléments sauts ne sera pas compté, mais occupera une boîte saut (si cet élément est une combinaison de sauts, la combinaison entière ne sera pas comptée).

3. LES PIROUETTES

Pirouette une position et pirouette combinée :

- S'il n'y a pas de position de pirouette avant et/ou après le changement de pied avec au moins trois (3) tours, la pirouette n'est pas conforme aux exigences et aucune valeur sera donnée.
- A l'exception des pirouettes sautées, les pirouettes ne peuvent pas être commencés par un saut.

Pirouette Sautée :

Senior :

- Tout type de pirouette sautée est autorisé, avec la position de réception différente de la pirouette une position.
- Passer d'un pied sur l'autre doit être considéré par les juges dans les GOEs.
- Un minimum de huit (8) tours dans la position de réception est demandé, laquelle peut être différente de la position d'envol.
- Aucune rotation sur la glace préalable à l'envol n'est autorisé.

Junior :

- Seule la position en l'air requise ou sa variation est autorisée et cette position doit être atteinte en l'air.
- Un minimum de huit (8) tours dans la position de réception est demandé, laquelle doit être identique à la position d'envol.
- Dans la pirouette sautée assise, le changement de pied à la réception est autorisé. Aucune rotation sur la glace préalable à l'envol n'est autorisé.

Pour les Seniors et Juniors, les huit (8) tours nécessaires peuvent être exécutés avec toute variation de la position de réception.

MESSIEURS

Pirouette avec seulement un changement de pied :

Senior :

- Le patineur doit choisir la position horizontale ou la position assise à effectuer, mais cette position doit être différente de la position de réception de la pirouette sautée.
- La pirouette ne doit comprendre qu'un seul changement de pied, qui peut être exécuté sous la forme d'un pas ou d'un saut avec au moins six (6) tours sur chaque pied.
- Si la position de réception de la pirouette sautée est la même que la pirouette une position, la dernière exécutée de ces deux pirouettes ne sera pas comptée, mais occupera une boîte pirouette.

Junior :

- Seule la position assise ou horizontale requise est autorisée.
- La pirouette ne doit comprendre qu'un seul changement de pied, qui peut être exécuté sous la forme d'un pas ou d'un saut avec au moins six (6) tours sur chaque pied.

DAMES

Pirouette cambrée arrière ou sur le côté :

- Toute position est autorisée, dès lors que la position cambrée arrière ou sur le côté est maintenue pendant huit (8) tours sans remonter en position debout.
- Après les huit (8) tours, il est possible d'exécuter la position Biellmann.

Pirouette combinée :

La pirouette combinée doit inclure

- les trois positions de base (assise, horizontale, debout ou toute variation de celles-ci)
- avec au moins deux (2) tours dans chaque position de base
- et seulement un changement de pied avec au moins six (6) tours sur chaque pied.
- Le changement de pied et le changement de position peuvent être faits, soit en même temps, soit séparément.

4. LES SEQUENCES DE PAS

Les séquences de pas peuvent inclure tous les sauts non listés.

5. LES SPIRALES

Bien que la séquence de spirales ne soit plus un élément du Programme Court Dames, l'exécution d'arabesques sera récompensée dans les « Transitions ».

B. RÈGLE ISU 512 - Remarques Programme Libre Individuel

1. LES SAUTS INDIVIDUELS

Les sauts individuels peuvent contenir n'importe quel nombre de tours

2. LES COMBINAISONS DE SAUTS ET SEQUENCE DE SAUTS

- Une combinaison consiste en l'exécution du même saut ou d'un autre simple, double, triple ou quadruple saut.
- Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquence de sauts dans le programme.
- Une des combinaison peut contenir trois sauts,
- Les deux autres combinaisons doivent contenir deux sauts.

3. REPETITIONS

- Un double Axel ne peut pas être inclus **plus de deux fois** au total dans un programme libre individuel (comme Saut Individuel ou comme partie d'une Combinaison ou Séquence de Sauts).
- De tous les triples et quadruples sauts, seulement **deux** peuvent être répétés et ces répétitions doivent être soit dans une combinaison de sauts ou dans une séquence de sauts.
- Les triples et quadruples sauts avec le même nom seront considérés comme deux sauts différents.
- La répétition d'un triple ou quadruple saut, non inclus dans une combinaison de sauts ou séquence de sauts, sera considéré comme une partie d'une séquence de sauts non réussie et compté comme une séquence de sauts avec seulement un saut exécuté.
- Si les trois combinaisons de sauts ou séquences de sauts (au total) ont déjà été exécutées, le saut individuel répété sera traité comme un élément additionnel et donc pas considéré (mais cet élément occupera une boîte élément saut).
- Aucun triple ou quadruple saut ne peut être tenté plus de deux fois.
- Si un triple ou quadruple saut est exécuté une troisième fois dans une combinaison ou séquence, la totalité de la combinaison ou séquence sera traitée comme un élément additionnel et donc pas considérée (mais cet élément occupera une boîte élément saut).

4. PIROUETTES

Toutes les pirouettes doivent être de nature différente (abréviations différentes). Si une pirouette, avec les mêmes abréviations, est exécutée une seconde fois, elle sera invalidée (mais cet élément occupera une boîte pirouette).

Les pirouettes doivent avoir un nombre minimum de tours :

- 6 (six) pour *la pirouette sautée et la pirouette « avec seulement une position »*
- 10 (dix) pour *la pirouette combinée*.

Le manque de tours doit être pris en considération par les juges dans leur notation. Ce nombre minimum de tours exigés doit être compté de l'entrée à la sortie de la pirouette (sauf la position debout de fin de pirouette *final wind-up* dans les pirouettes une position et les pirouettes sautées). Dans la pirouette combinée et la pirouette « une position », le changement de pied est optionnel. Le nombre de positions différentes dans une pirouette combinée est libre.

5. PAS

Les patineurs ont entière liberté pour sélectionner le type de séquence de pas qu'ils veulent exécuter. Des sauts peuvent aussi être inclus dans la séquence de pas. Cependant, la séquence de pas doit utiliser toute la surface de la piste. Les séquences de pas trop courtes et à peine visible ne peuvent pas être considérées comme des séquences, telles que définies par le règlement.

Pour les Seniors Messieurs, la seconde séquence de pas (dans l'ordre d'exécution) aura toujours une valeur de base fixe et sera évaluée par les juges (GOE). Cette séquence peut avoir n'importe quel schéma mais doit utiliser toute la surface de la piste.

6. SPIRALE CHAOREGRAPHIQUE (Seniors Dames)

La spirale chorégraphique se compose principalement de spirales.

Une spirale est une position avec une lame sur la glace et la jambe libre (incluant le genou et le pied) plus haute que le niveau de la hanche.

Les positions de spirale sont différenciées en fonction de la jambe d'appui (droite, gauche), de la carre (dehors, dedans), de la direction (avant, arrière) et de la position de la jambe libre (derrière, devant, sur le côté).

Elle doit être composée de deux (2) positions de spirales d'au moins trois (3) secondes chacune ou d'une (1) spirale d'au moins six (6) secondes. Si la séquence de spirales n'est pas conforme aux exigences aucune valeur ne sera donnée.

La séquence de spirales aura toujours une valeur de base fixe et sera évaluée par les juges (GOE).

7. MOVES IN THE FIELD

Il s'agit d'une séquence de mouvements, qui comprend des retournements, spirales, arabesques, grands aigles, Ina Bauer et des mouvements fluides avec des carres profondes, qui peuvent être connectés par des pas de liaison.

Les « Moves in the field » doivent être inclus dans le programme et seront évalués en tant que Transitions.

C. Règle ISU 519 : ELEMENTS COUPLES, EXIGENCES

1. Généralités

Le Patinage par Couple est le patinage de deux personnes en unisson, qui exécutent leurs mouvements avec une harmonie telle, qu'ils donnent l'impression d'un vrai couple, par opposition à deux patineurs individuels.

Une attention particulière doit être portée au choix d'un partenaire approprié.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de différentes natures et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre, avec une variété de positions et de prises, en utilisant toute la surface de la piste.

a) Les deux partenaires ne sont pas tenus d'exécuter toujours les mêmes mouvements ; ils peuvent se séparer de temps en temps, mais ils doivent donner une impression d'unité et d'harmonie dans la composition du programme et dans l'exécution du patinage.

Les mouvements exécutés entièrement sur deux pieds doivent être limités au minimum.

b) Pour clarifier ces règles, est considéré comme porté, tout porté complet avec extension totale du/des bras porteurs, si ce type de porté le nécessite.

Les petits portés, qui peuvent être soit ascendants et descendants ou bien en rotation, dans lequel l'homme ne soulève pas ses mains plus haut que la ligne de ses épaules, aussi bien que les mouvements dans lesquels la partenaire est tenue au niveau des jambes, sont également autorisés.

c) Les mouvements de pirouettes dans lesquels l'homme fait tourner en l'air la partenaire en la tenant par la main ou le pied, sont interdits.

Sont également interdits les sauts d'un partenaire vers l'autre partenaire, les mouvements de rotation avec prise de l'un des partenaires au niveau de la jambe, du bras et du cou de l'autre partenaire.

Cependant, la spirale de la mort ainsi dénommée, dans laquelle la patineuse effectue un cercle autour de l'homme, est autorisée. Un patin de la partenaire doit rester sur la glace pendant toute la spirale de la mort.

Les mouvements de rotation ou similaires, pendant lesquels la partenaire tourne une ou plusieurs fois avec le pied porteur qui quitte la glace, ne sont pas autorisés.

Au cours d'un programme, les répétitions multiples de mouvements, où aucun des patins n'est en contact avec la glace, doivent être pénalisés.

d) Des pas harmonieux et des mouvements de liaison, en mesure avec la musique, doivent être réalisés tout au long du programme.

2. PORTES

Les portés en couple sont classés de la manière suivante :

Groupe Un	--	Position avec prise sous l'aisselle
Groupe Deux	--	Position avec prise à la taille
Groupe Trois	--	Position main à hanche ou partie supérieure de la jambe (au dessus du genou)
Groupe Quatre	--	Position main à main (type Press Lift)
Groupe Cinq	--	Position main à main (type Lasso Lift)

Les groupes sont classés par ordre de difficulté, du plus facile au plus difficile ; cependant les groupes Trois et Quatre sont de même difficulté.

Dans le groupe Cinq, les portés Axel Lasso (Lasso côte à côte) et Reverse Lasso (Lasso inversé) sont considérés comme les plus difficiles.

Le groupe du porté est déterminé par la prise au moment où la partenaire passe l'épaule de l'homme. Dans les groupes 3 à 5, l'extension totale du /des bras porteur(s) est obligatoire.

Un minimum de deux (2) tours pour la partenaire, un minimum d'un tour et un maximum de trois tours et demi (3 ½) pour le partenaire.

Les partenaires ne peuvent se tenir que par le biais de la main à la main, de la main au bras, de la main au corps et de la main à la partie supérieure de la jambe (au dessus du genou).

Un changement de prise veut dire : passer d'une de ces prises à une autre ou d'une main à une autre (dans une prise à une main).

Dans un porté, les changements de prise sont autorisés.

Ne sont pas considérés comme changement de prise, les changements de prise où l'homme exécute moins d'un tour.

Les prises à une main, et/ou les réceptions à une main, comptent comme critères de niveau, uniquement quand l'homme utilise une main et la partenaire une, ou aucune.

Les positions de la partenaire sont classées de la manière suivante :

- ⇒ Debout (la partie supérieure du corps de la partenaire verticale)
- ⇒ Star (position de la partenaire oblique avec la partie supérieure du corps parallèle à la glace)
- ⇒ Planche (position de la partenaire à plat, face vers le haut ou vers le bas avec la partie supérieure du corps parallèle à la glace).

Un changement de position veut dire passer d'une de ces positions à une autre (un tour complet dans chaque position).

Si un changement de prise et un changement de position sont exécutés en même temps, un seul critère sera donné.

Un porté est terminé quand le ou les bras de l'homme commencent à plier, après extension complète, et par conséquent, la partenaire commence à descendre.

Les critères de niveau (à l'exception de ceux liés au départ ou à la réception) sont pris en compte au moment où les bras de l'homme sont en extension totale et ce jusqu'à la fin du porté.

Les trois tours et demi (3 ½) de l'homme sont comptés à partir du moment où la partenaire quitte la glace et ce jusqu'à la fin du porté.

3. PORTES TWIST

La partenaire doit être rattrapée par l'homme, en l'air, par la taille, avant la réception et doit être assistée pour une réception en douceur sur la glace, sur un pied, sur une carre dehors arrière.

L'homme sort également sur un pied.

Dans le porté twist, la position d'écart en l'air par la partenaire, avant de tourner, n'est pas obligatoire.

4. SAUTS LANCES

Les sauts lancés sont des sauts assistés par le partenaire, dans lesquels la partenaire est lancée en l'air par l'homme au moment de l'appel et se réceptionne sans l'aide de son partenaire sur une carre dehors arrière.

5. SAUTS INDIVIDUELS, LES COMBINAISONS DE SAUTS ET SEQUENCE DE SAUTS

En cas d'inégalité du nombre de tours entre les partenaires dans un saut individuel ou faisant partie d'une combinaison ou séquence de sauts, le saut appelé sera celui avec le plus petit nombre de tours.

6. PIROUETTES INDIVIDUELLES ET PIROUETTES COMBINEES INDIVIDUELLES

En cours de traduction

7. PIROUETTES EN COUPLE ET LES PIROUETTES COMBINEES EN COUPLE

8. SPIRALES DE LA MORT

En cours de traduction

Publi 20 septembre 2010

D. RÈGLE ISU 520 - Remarques Programme Court Couples

En cours de traduction

Publi 20 septembre 2010

E. RÈGLE ISU 521 - Remarques Programme Libre Couples

En cours de traduction

Publi 20 septembre 2010

2. PATINAGE INDIVIDUEL : CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et TDF 1

*Pour les catégories Senior à Avenir D1, Voir tableau des catégories d'âge, SECTION 3-1.M
Voir tableau médailles d'accès, section 3-5.*

A. CATEGORIE ELITE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Médaille exigée : aucune.

Modalités précisées par le « chemin de sélection » de la DTN

Programmes court et libre senior, quelque soit l'âge (voir ci-dessous)

B. CATEGORIE SENIOR D1

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE

Réservée aux patineurs âgés **de plus de 14 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **VERMEIL DE LIBRE**

PROGRAMME COURT SENIOR - Règle ISU 511

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 511

Durée :	Messieurs	2'50 maximum
	Dames	2'50 maximum

MESSIEURS

- Un double ou un triple Axel Paulsen
- Un triple ou un quadruple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple, de deux triples, d'un quadruple et d'un double ou d'un quadruple et d'un triple
- Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- Une pirouette horizontale ou une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une **séquence de pas** (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- Un double **ou un triple Axel Paulsen**
- Un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- Une **séquence de pas** (ligne droite, circulaire ou serpentine)

PROGRAMME LIBRE SENIOR - Règle ISU 512

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 512

Durée :	Messieurs	4'30 (+/-10 s)
	Dames	4'00 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Un maximum deux séquence de pas de différente nature

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une séquence de pas
- Au maximum une séquence de spirales

C. CATEGORIE JUNIOR D1

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE

Réservée aux patineurs âgés **de plus de 13 ans et de moins de 19 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **VERMEIL DE LIBRE**

PROGRAMME COURT JUNIOR - Règle ISU 511

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 511

Durée : **Messieurs 2'50 maximum**
 Dames 2'50 maximum

• **Groupe C : Saison 2010-2011**

MESSIEURS

- a) Un double ou un triple Axel Paulsen
- b) Un double ou triple Loop immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) [Une séquence de pas](#) (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Groupe C : Saison 2010-2011

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple Loop immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) [Une séquence de pas](#) (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Groupe A : Saison 2011-2012

MESSIEURS

- a) [Un double ou un triple Axel Paulsen](#)
- b) [Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre](#)
- c) [Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples](#)
- d) [Une pirouette sautée assise huit \(8\) tours minimum](#)
- e) [Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six \(6\) tours + six \(6\) tours minimum](#)
- f) [Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied \(assise, horizontale, debout ou leurs variantes\) six \(6\) tours + six \(6\) tours minimum](#)
- g) [Une séquence de pas](#) (ligne droite, circulaire ou serpentine)

• **Groupe A : Saison 2011-2012**

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée assise (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

PROGRAMME LIBRE JUNIOR - Règle ISU 512

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 512

Durée :	Messieurs	4'00 (+/-10 s)
	Dames	3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une séquence de pas

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une séquence de pas



D. CATEGORIE NOVICE D1

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 13 ans et de moins de 16 ans**

(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **ARGENT DE LIBRE**

PROGRAMME COURT NOVICE - Règle ISU 511

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 511

Durée : **Messieurs 2'50 maximum**
 Dames 2'50 maximum

• **Saison 2010-2011**

- a) Un double ou un triple Axel Paulsen
- b) Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts (identiques ou différents) composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples. (répétition des sauts individuels interdite)
- d) Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) **Une séquence de pas** (ligne droite, circulaire ou serpentine)

• **Saison 2010-2011**

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts (identiques ou différents) composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition des sauts individuels interdite)
- d) Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) **Une séquence de pas** (ligne droite, circulaire ou serpentine)

- **Saison 2011-2012** **MESSIEURS**
 - a) Un double ou un triple Axel Paulsen
 - b) Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
 - c) Une combinaison de sauts (identiques ou différents) composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples. (répétition des sauts individuels interdite)
 - d) Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
 - e) Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
 - f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
 - g) Une séquence de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

- **Saison 2011-2012** **DAMES**
 - a) Un double Axel Paulsen
 - b) Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
 - c) Une combinaison de sauts (identiques ou différents) composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition des sauts individuels interdite)
 - d) Une pirouette sautée assise (8) tours minimum
 - e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
 - f) Une pirouette combinée avec les trois positions de base et un seul changement de pied (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
 - g) Une séquence de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

PROGRAMME LIBRE NOVICE

- Voir **règle ISU 510 et remarques règle 512**
- **Durée :** Messieurs : 4'00 (+/-10 s)
Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Messieurs doit comprendre :

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum, **une séquence de pas**

DAMES

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Dames doit comprendre :

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (abréviations différentes), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position.
- Au maximum, **une séquence de pas**

E. CATEGORIE MINIME D1

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 10 ans et de moins de 13 ans**
(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **BRONZE DE LIBRE**

PROGRAMME COURT MINIME

* Voir Communication

* Voir règle ISU 510

Durée : **Messieurs 2'30 maximum**
 Dames 2'30 maximum

DEDUCTIONS

1,00 point par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 1,00 point

Ou sur le premier double axel chuté

Ou sur le premier triple saut chuté.

MESSIEURS : **6 éléments obligatoires**

1. Un Axel ou un double Axel Paulsen
2. Un double saut ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre (Répétition du double Axel interdite)
3. Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou d'un triple et d'un double identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)
4. **Une pirouette assise changée de pied assise, ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale, 6 tours minimum. Entrée sautée interdite.**
5. Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), cinq (5) tours minimum sur chaque pied
6. **Une séquence de pas utilisant toute la surface de la piste** (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES : **6 éléments obligatoires**

1. Un Axel ou un double Axel Paulsen
2. Un double saut ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre (Répétition du double Axel interdite)
3. Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un triple et d'un double ou d'un double et d'un triple identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)
4. Une pirouette cambrée 6 tours minimum
5. Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), cinq (5) tours minimum sur chaque pied
6. **Une séquence de pas utilisant toute la surface de la piste** ((ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)



PROGRAMME LIBRE MINIME

* Voir Communication

* Voir règle **ISU 510**

Durée : **Messieurs** **3'30 (+/-10 s)**
 Dames **3'00 (+/-10 s)**

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

DEDUCTIONS

1,00 point par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 1,00 point

Ou sur le premier double axel chuté

Ou sur le premier triple saut chuté.

MESSIEURS

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axél.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2 combinaisons ou séquences de sauts** dans le programme. **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.
- Un maximum de **2 pirouettes** de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette **combinée** (minimum 10 tours) et **une pirouette sautée ou avec entrée sautée** (minimum 6 tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans la pirouette combinée est, ou sont, optionnels
- Au maximum **une séquence de pas**.

DAMES

- Un maximum de **6** éléments sauts dont un de type Axél.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2 combinaisons ou séquences de sauts** dans le programme. **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.
- Un maximum de **2 pirouettes** de nature différente (abréviations différentes) : une pirouette **combinée** (minimum 10 tours) **une pirouette sautée ou avec entrée sautée** (minimum 6 tours). En pirouette, le nombre minimum de tours requis dans une position est 2. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le, ou les, changements de pied dans la pirouette combinée est, ou sont, optionnels
- Au maximum **une séquence de pas**.



F. CATEGORIE AVENIR D1

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D1 et D2

Réservée aux patineurs âgés de moins de 11 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **PREPARATOIRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 510 et remarques ISU 512

Durée :	Messieurs	3'00 (+/-10 s)
	Dames	3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

DEDUCTION

0,50 par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 0.50 point

Ou sur le premier double axel chuté

Ou sur le premier triple saut chuté.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS & DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de 5 éléments sauts dont l'un doit être de type axel.
 - Il peut y avoir jusqu'à 2 combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- un maximum de 2 pirouettes (abréviations différentes) dont
 - 1 pirouette combinée avec ou sans changement pied, minimum 10 tours
 - 1 pirouette horizontale, sans changement de pied, minimum 5 tours.
- 1 séquence de pas
- 1 spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou 1 spirale d'au moins 6 secondes.



3. PATINAGE PAR COUPLE

A. CATEGORIE ELITE

CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Médaille exigée : aucune

Modalités précisées par le « chemin de sélection » de la DTN

Programmes court et libre senior, quelque soit l'âge (voir ci-dessous)

B. CATEGORIE SENIOR COUPLE

Catégorie d'âge :

- **Plus de 14 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- **Plus de 14 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour le partenaire

Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

Médaille exigée : **ARGENT DE COUPLE**

PROGRAMME COURT - Règle ISU 520

* Voir règles ISU 510 & 519 et remarques règle ISU 520

Durée : **2'50 maximum**

• Groupe B : Saison 2010-2011

- Un porté Lasso au choix (groupe 5)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une spirale de la mort dedans arrière
- Une séquence de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

• Groupe C : Saison 2011-2012

- Un porté à la hanche au choix (groupe 4)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une spirale de la mort dedans avant
- Une séquence de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

• Groupe A : Saison 2012-2013

- Un porté main à main au choix (groupe 3)
- Un porté Twist (double ou triple)
- Un saut lancé (double ou triple)
- Un saut individuel (double ou triple)
- Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- Une spirale de la mort dehors arrière
- Une séquence de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

PROGRAMME LIBRE - Règle ISU 521

* Voir règles ISU 510 & 519 et remarques règle ISU 521

Durée : **4'40 (+/-10 s)**

- Maximum 2 portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum deux portés Twist (de départ différent)

Ou

- Maximum trois portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort différente de la spirale de la mort du programme court
- Maximum une [spirale chorégraphique](#)

C. CATEGORIE JUNIOR COUPLE

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE – COUPLE

Catégorie d'âge :

- **Plus de 13 ans et moins de 19 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- **Plus de 13 ans et moins de 21 ans** au 1er juillet précédent la compétition pour le partenaire

Médaille exigée : **BRONZE DE COUPLES**

PROGRAMME COURT - Règle ISU 520

* Voir règles ISU 510 & 519 et remarques règle ISU 520

Durée : **2'50 maximum**

• **Groupe B : Saison 2010-2011**

- a) Un porté Lasso piqué (groupe 5)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Boucle Piqué lancé
- d) Un saut individuel double Boucle ou double Axel Paulsen
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dedans arrière
- g) **Une séquence de pas** (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

• **Groupe C : Saison 2011-2012**

- a) Un porté Boucle piqué (groupe 3)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Boucle lancé
- d) Un saut individuel double Lutz
- e) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dedans avant
- g) **Une séquence de pas** (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

• **Groupe A : Saison 2012-2013**

- a) Un porté Boucle main à main (groupe 4)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Salchow lancé
- d) Un saut individuel double Flip ou double Axel Paulsen
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une spirale de la mort dehors arrière
- g) **Une séquence de pas** (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

PROGRAMME LIBRE - Règle ISU 521

* Voir règles ISU 510 & 519 et remarques règle ISU 521

Durée : **4'00 (+/-10s)**

Saison 2010-2011

- Maximum deux portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist
- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette individuelle ou une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- Maximum **une spirale chorégraphique**

D. CATEGORIE NOVICE COUPLE

PREMIERE DIVISION : TDF 1 et CHAMPIONNAT DE FRANCE - COUPLE

Catégorie d'âge :

- **Plus de 10 ans et moins de 15 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- **Plus de 10 ans et moins de 15 ans** au 1er juillet précédent la compétition pour le partenaire

Médailles exigées : **Pré-Bronze de Couples**

PROGRAMME LIBRE NOVICE (uniquement)

- * Voir Communication
- * Voir règles **ISU 510 & 519** et remarques règle **ISU 521**

Durée : **3 '30 (+/-10 s)**

Pour toutes les pirouettes le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.



La valeur de base d'une figure en pivot est évaluée à 2.2 (+ ou – les GOEs.).
Il n'y a pas de niveau pour une figure en pivot.

• 9 ELEMENTS

- Deux portés différents du groupe 1 à groupe 4
- Un porté Utz-Twist (simple ou double)
- Un saut lancé (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours)
- Une spirale de la mort **ou** une figure en pivot sans restriction
- Une séquence de pas au choix (ligne droite, circulaire, serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.
- Une spirale chorégraphique avec 2 positions d'arabesque

4. PATINAGE INDIVIDUEL : CHAMPIONNATS DE FRANCE D2 et TDF 2

*Pour les catégories Senior à Avenir D1, Voir tableau des catégories d'âge, SECTION 3-1.M
Voir tableau médailles d'accès, section 3-5.*

A. CATEGORIE SENIOR D2

DEUXIEME DIVISION : TDF 2 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 19 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médailles autorisées : **minimum BRONZE DE LIBRE** ; maximum **VERMEIL DE LIBRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 510** et remarques règle **ISU 512**

Durée : **Messieurs : 3'30 (+/-10 s)**
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axé.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas

DAMES

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axé.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas



B. CATEGORIE JUNIORS D2

DEUXIEME DIVISION : TDF 2 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Réservée aux patineurs âgés de **plus de 16 ans et de moins de 19 ans**
(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médailles autorisées : **minimum PRE-BRONZE DE LIBRE** ; maximum **ARGENT DE LIBRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 510** et remarques règle **ISU 512**

Durée : **Messieurs : 3'30 (+/-10 s)**
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axel.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas

DAMES

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axel.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas



C. CATEGORIE NOVICE D2

DEUXIEME DIVISION : TDF 2 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Réservée aux patineurs âgés **de plus de 13 ans et de moins de 16 ans**
(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médailles autorisées : **minimum PREPARATOIRE DE LIBRE** ; maximum **BRONZE DE LIBRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 510** et remarques règle **ISU 512**

Durée : **Messieurs :** **3'30 (+/-10 s)**
 Dames : **3'30 (+/-10 s)**

MESSIEURS

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axé.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont :
 - une pirouette combinée (minimum dix tours)
 - une pirouette avec une seule position (minimum six tours).Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas

DAMES

- Un maximum de **7** éléments sauts dont un de type Axé.
Il peut y avoir jusqu'à **3** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **3** pirouettes de nature différente (abréviations différentes), dont :
 - une pirouette combinée (minimum dix tours)
 - une pirouette avec une seule position (minimum six tours).Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une séquence de pas



D. CATEGORIE MINIME D2

DEUXIEME DIVISION : TDF 2 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Réservée aux patineurs âgés **de plus de 10 ans et de moins de 13 ans**
(au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médailles autorisées : **minimum PREPARATOIRE DE LIBRE** ; maximum **PRE BRONZE DE LIBRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 512

Durée : Messieurs : 3'00 (+/-10 s)
 Dames : 3'00 (+/-10 s)

MESSIEURS et DAMES

- Un maximum de **6** éléments sauts dont un de type Axel.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2 combinaisons** ou séquences de sauts dans le programme.
 - **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **2 pirouettes** de nature différente (abréviations différentes) :
 - une pirouette combinée (minimum 10 tours)
 - **une pirouette avec une seule position, avec ou sans changement de pied** (minimum 6 tours).

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum une séquence de pas **ou une spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou 1 spirale d'au moins 6 secondes**.

E. CATEGORIE AVENIR D2

Catégorie pour le championnat de France D2 et championnat de France des clubs.

La catégorie AVENIR, de la filière nationale, n'est ouverte qu'en TDF 1

Médaille exigée : **PREPARATOIRE**

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 510** et remarques **ISU 512**

Durée :	Messieurs	3'00 (+/-10 s)
	Dames	3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

DEDUCTION

0,50 par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 0.50 point

Ou sur le premier double axel chuté

Ou sur le premier triple saut chuté.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS & DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de **5** éléments sauts dont l'un doit être de type axel.
 - Il peut y avoir jusqu'à **2** combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Une combinaison ne peut contenir que **2** sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- un maximum de **2** pirouettes (abréviations différentes) dont
 - **1** pirouette combinée avec ou sans changement pied, minimum 10 tours
 - **1** pirouette horizontale, minimum 5 tours, sans changement de pied
- **1** séquence de pas
- **1** spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou 1 spirale d'au moins 6 secondes.



F. CATEGORIE POUSSIN D2

DEUXIEME DIVISION : TDF 2 et CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

Cette catégorie est réservée aux patineurs âgés **de plus de 6 ans et moins de 9 ans** (au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **Préliminaire minimum - Préparatoire maximum**

La licence compétition est obligatoire pour participer et devra être présentée lors du tirage au sort.

PROGRAMME LIBRE

* Voir règle ISU 510 et remarques règle ISU 512

Durée : Messieurs : **2,30 (+/-10 s)**
 Dames : **2,30 (+/-10 s)**

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier. Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

DEDUCTIONS

0,50 par chute.

MESSIEURS & DAMES

Le contenu technique se décompose de la manière suivante :

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de **4 éléments sauts** .
 - Il peut y avoir jusqu'à **2 combinaisons ou séquences de sauts** dans le programme. **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
 - un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
- Un maximum de **2 pirouettes** de nature différente (abréviations différentes) ,
 - **1 pirouette combinée**, minimum 6 tours
 - **1 pirouette sans changement de position**, minimum 6 tours
 - Changement de pied optionel pour les 2 pirouettes**
 - Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
- Au maximum une séquence de pas ou une **une spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou 1 spirale d'au moins 6 secondes**.

SECTION 3 - REGLEMENT GENERAL - TOURNOIS DE FRANCE - CHAMPIONNATS DE FRANCE D1 et D2

1. CAHIER DES CHARGES TOURNOIS DE FRANCE

A. GENERALITES

- Les Tournois de France sont constitués à partir de compétitions nationales.
 - La filière France se compose de deux divisions nationales : [la D1 et la D2](#).
 - [La D3 est une filière régionale organisée au sein des Ligues \(voir section 4\)](#)
- a) **CANDIDATURES** : Les Ligues font acte de candidature, au nom du club organisateur, auprès de la Commission Nationale, qui elle-même propose à l'Assemblée Générale pour acceptation définitive à figurer parmi les compétitions du Tournoi de France 1^{ère} et 2^{ème} Division et les championnats de France de la saison à venir.
- b) **INSCRIPTIONS** : Les organisateurs des Tournois de France de 1^{ère} et de 2^{ème} divisions doivent prendre en priorité toutes les inscriptions au tournoi, parvenues dans les délais réglementaires, avant la mise en place des épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division, niveau ligue uniquement)
- c) **HORAIRES** : Les organisateurs s'engagent à privilégier les horaires des épreuves du Tournoi de France par rapport aux épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division). **Les horaires prévisionnels des tournois de France 1^{ère} division devront être validés par le responsable technique désigné dans chaque zone géographique avant diffusion.**
- d) **FICHES CONTENUS PROGRAMME** : *indispensables au bon jugement du programme, elle doivent être envoyées par mail au comptable de la compétition avant le tirage au sort. Il est impératif de les réactualiser avant chaque compétition, en fonction de l'évolution du patineur.*
- e) **PROTOCOLE** : Les Annoncements et Protocoles porteront la mention :
« Coupe de Tournoi de France de 1^{ère} Division ou 2^{ème} Division ».
- Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France **doit remettre à chaque patineur** ses résultats détaillés par juges (judges scores) au moment du podium.
- f) **CLASSEMENT** : Le classement du Tournoi de France donne lieu à l'attribution d'un titre national qui sanctionne la régularité du patineur sur la saison. Le patineur classé 1^{er} sera déclaré « Vainqueur du Tournoi de France 1^{ère} Division ».
- g) **RESULTATS** : Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France doit faire parvenir les résultats de la compétition à la CSNPA, dans les 24 heures suivant la fin de la compétition : [envoyer le dossier DATA complet](#) (programme ISUCalcFS) et inclure les « judges scores » : ne pas oublier de compresser (ou zipper) l'envoi par mail.
- h) **COMMISSION D'APPEL** : sera mise en place au sein de la CSNPA et devra être saisie
- dans les 24 heures suivant la publication des résultats détaillés sur le site de la CSNPA.



Les clubs [et les ligues](#) seront les seuls habilités à saisir la Commission qui devra se faire obligatoirement par mail.

- i) **LICENCE – CARNET DE CLASSEMENT** : Les patineurs devront obligatoirement pouvoir présenter leur carnet de classement (original et non photocopie) et la licence de la saison en cours pour vérification par le juge arbitre, [le délégué technique de la ligue ou de la CSNPA](#).

B. DEFINITION DES ZONES GEOGRAPHIQUES

La création des ligues régionales oblige à définir de nouvelles règles pour les zones géographiques des tournois de France qui sont les suivantes :

- Une zone **IDF**, couvrant le territoire des régions Ile de France et Centre
- Une zone **Sud-Est**, couvrant le territoire des régions Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur
- Une zone **Sud-Ouest**, couvrant les territoires des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin, Poitou-Charente.
- Une zone **Nord-Est**, couvrant les territoires des régions Nord, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.
- Une zone **Nord-Ouest**, couvrant les territoires des régions Bretagne, pays de Loire, Basse Normandie et Haute Normandie.

C. NOMBRE DE TDF

- 7 coupes nationales, tournoi de France 1^{ère} division
 - 2 en zone IDF
 - 2 en zone Sud-Est
 - 1 en zone Sud-Ouest
 - 1 en zone Nord-Est
 - 1 en zone Nord-Ouest
- 10 coupes nationales, tournoi de France 2^{ème} division
 - 2 en zone IDF
 - 2 en zone Sud-Est
 - 2 en zone Sud-Ouest
 - 2 en zone Nord-Est
 - 2 en zone Nord-Ouest
- Un club et/ou une ville organisant un championnat de France ne pourra pas être organisateur d'un TDF1 ou TDF2 (sauf pénurie de candidat).

D. ORGANISATION D'UN TDF

Pour organiser un Tournoi de France, il faudra nécessairement :

a) Tournoi de France 1^{ère} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 20h00 de glace minimum
- Amplitude maximum : 7h30 à 23h (fin des épreuves)
- Fin de la compétition souhaitée avant 17h le dimanche
- Ouvert aux catégories AvenirS – Minimes – Novices – Juniors – Seniors – Couples.
- [En accord avec le juge arbitre, l'organisateur à la possibilité de conserver jusqu'à 45 minutes d'avance sur les horaires publiés.](#)

a) Tournoi de France 2^{ème} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 15h00 de glace minimum
- Amplitude maximum : 7h30 à 23h (fin des épreuves)
- Fin de la compétition souhaitée avant 17h le dimanche

- Ouvert aux catégories POUSSINS – MINIMES – NOVICES – JUNIORS – SENIORS.
- **En accord avec le juge arbitre, l'organisateur à la possibilité de conserver jusqu'à 45 minutes d'avance sur les horaires publiés.**

E. OFFICIELS D'ARBITRAGE

- Les jurys des Tournois de France « 1^{ère} division » seront constitués par la CNOA, en étroite collaboration avec le responsable de la C.R.O.A. de la ligue concernée.
- Les jurys des Tournois de France « 2^{ème} division » seront constitués par le responsable de la C.R.O.A. de la ligue concernée, en collaboration avec la C.N.O.A.

F. INSCRIPTIONS

- En Tournoi de France 1^{ère} ou 2^{ème} Division, aucun niveau de médaille de glisse n'est requis. Les niveaux de médailles requis sont précisés dans le tableau âges – catégories - médailles 2009-2010 (rubrique 12)

- Les inscriptions doivent parvenir au club organisateur **par mail, 6 semaines** au plus tard avant le début de la compétition. La liste, dans l'ordre d'arrivée, sera alors transmise à la CSNPA, qui se réserve le droit de limiter les inscriptions en fonction de chaque compétition, en relation avec l'organisateur.
- Le règlement financier devra parvenir **au club organisateur**, impérativement, 4 semaines avant le début de la compétition.
- A cette date, les inscriptions non payées seront annulées.
- **Le club organisateur s'engage à fournir les horaires et la liste définitive des participants 3 semaines avant le début de la compétition**
- Un patineur ne peut concourir que dans une seule catégorie dans un même week-end.
- Par « début de compétition », on entend le début effectif des épreuves sur glace.
- **Toute correspondance relative aux inscriptions devra obligatoirement être**
 - Adressée au club organisateur
 - En copie : tdf.csnpa@gmail.com
 -
- **En cas de passage de médailles, inscriptions et résultats doivent être envoyés à medailles.csnpa@gmail.com**

G. **FORFAIT**

- **A + de 15 jours francs du début des épreuves** : Tout forfait pourra être validé sans pénalisation sportive par mail au club organisateur
Et à : tdf.csnpa@gmail.com
- **A - de 15 jours francs du début des épreuves**, le certificat médical devra être adressé, **par mail**, conjointement
 - tdf.csnpa@gmail.com
 - au club organisateur
 - **obligatoirement avant le début des épreuves**,
- **Sans certificat médical sur tdf.csnpa@gmail.com avant le début des épreuves**,
 - la participation sera validée par « WD » pour la place et aucun point (0) ne sera attribué (WD = withdrawn) **dans le calcul des classements TDF**.
 - cette participation comptera dans les 4 tournois possibles.
 - Mais, le **patineur ne sera pas classé** et cette compétition n'entrera pas dans le « calcul des zones »
- Aucun remboursement ne sera effectué.

H. **TIRAGE AU SORT**

Ils devront obligatoirement se dérouler au plus tard **8 jours** avant le début de la compétition et publiés sur le site CSNPA le vendredi de la semaine précédant le début de la compétition. Utiliser le format HTML du programme ISUCalcFS.

Ce tirage sera prévisionnel et les groupes pourront éventuellement être modifiés en cas de forfait et devront être affichés la veille de l'épreuve concernée (le vendredi pour le samedi etc....).

Si la catégorie est partagée en deux séries, car supérieure à 36 (voir ci-dessous), la composition des deux séries demeurera inchangée.

Si, dans une catégorie, le nombre d'inscrits est supérieur à 36, on séparera la catégorie en deux groupes selon la règle I.S.U 579 (tirage au sort intégral). Les deux groupes seront jugés par les mêmes officiels d'arbitrage. Le temps de pause, entre les deux groupes, sera d'une durée minimum de 20' minutes et maximum de 45'.

✓ **TDF 1 :**

- Programme libre de la catégorie « avenir » et programmes courts de toutes les catégories :
 - utilisation de la fonction « random », du logiciel de calcul ISUCalcFS, préconisée
 - en présence de 1 officiel d'arbitrage
- Programmes libres :
 - pas de tirage au sort intermédiaire
 - passage en ordre inverse du résultat du programme court

✓ **TDF 2 :**

- Programme libre de toutes les catégories :
 - utilisation de la fonction « random », du logiciel de calcul ISUCalcFS, préconisée
 - en présence de 1 officiel d'arbitrage



I. REGLES DE CLASSEMENT

- Chaque patineur peut participer à un maximum de **4** compétitions. Seuls les trois meilleurs résultats, obtenus dans deux zones géographiques minimum, seront retenus avec l'**obligation d'avoir été classé, au minimum, dans deux zones régionales différentes** (2 résultats, dans 2 zones, suffisent pour se classer.)
Le nombre total de **4** compétitions maximum est global aux deux divisions.
- Un patineur ne pourra être classé que dans une seule division.
- Les patineurs « avenir » sont classés en D1
- **Déclassement total et d'office**, d'un patineur pour lequel seront constatées au cours de la saison :
 - ⇒ L'inscription à une 5^{ème} épreuve,
 - ou**
 - ⇒ L'inscription en TDF2, même surclassée, après une compétition en TDF1
- sauf annulation, à + de 15 jours du début des épreuves, adressé par mail à :
 - ⇒ tdf.csnpa@gmail.com
 - ⇒ Club organisateur
- Tout patineur ayant dérogé aux règlements du Tournoi de France sera exclu, systématiquement, du classement général.
- Le Tournoi de France de la 1^{ère} Division et de la 2^{ème} Division sont conformes aux règlements des Championnats de France individuels D1 et D2 et couples D1.
- Un classement final sera établi pour chaque division.
- Chaque patineur, les points obtenus après chaque TDF sont additionnés ; seuls les 3 meilleurs résultats, dans 2 zones distinctes, sont retenus.

J. DEPARTAGER LES EX AEQUO

Addition du nombre des places composant les 3 résultats :

- ✓ le total le plus faible prime.

En cas de nouvelle égalité, primeront :

- ✓ la meilleure place
- ✓ puis le plus grand nombre de meilleures places
- ✓ En cas de nouvelle égalité, les patineurs seront déclarés ex-aequo.

K. ATTRIBUTION DES POINTS DE CLASSEMENT « TOURNOIS DE FRANCE » 1 et 2

- Considérons que le patineur classé 1^{er} dans un TDF est de fait premier de sa catégorie comme si tous les participants possibles sur la saison avaient patiné. Le nombre de patineurs effectivement inscrits et/ou participant à un TDF n'a pas d'influence sur les points marqués.
- Soit N le nombre total de patineurs ayant patiné dans une catégorie donnée sur l'ensemble de TDF d'une saison (par division bien sûr).
- **N est ré-évalué après chaque TDF** de la saison et les points de tous les TDF sont ainsi recalculés.
- Chaque patineur ayant patiné dans un TDF, reçoit
• [N – (place du patineur) + 1point].
- Ceux qui n'ont pas patiné sur un TDF ne reçoivent aucun point.
- Points de podium : 1^{er} : 5 points, 2^{em} : 3 points, 3^{em} : 1 point.

Exemple : catégorie Junior D2, 46 patineuses classées en 2010.

Le calcul des résultats de chaque TDF se fait sur la base 46, soit N = 46 points

TDF n° 1 :	La 1 ^{ère}	marque 46 - 1 + 1	+ 5 points podium	= 51 points
TDF n° 4 :	la 3 ^{ème}	marque 46 - 3 + 1	+ 1 point podium	= 45 points
TDF n° 7 :	la 18 ^{ème}	marque 46 - 18 + 1	+ 0 point podium	= 29 points
TDF n° 10 :	la 9 ^{ème}	marque 46 - 9 + 1	+ 0 point podium	= 38 points

Etc....

- Participation de patineurs de fédérations étrangères
Lorsqu'un patineur d'une fédération étrangère patine lors d'un TDF, il ne figure pas au classement TDF.
Les points correspondant à sa place ne sont pas attribués. Cela évite de modifier les places des suivants avec les erreurs possibles induites.

Par exemple, sur une catégorie de 37 patineurs avec le classement suivant :

5^{em} Patineur français x
6^{em} Etranger z
7^{em} Patineur français y

Alors : « Patineur français x » marquera (37-5+1) 33 points
« Patineur français y » marquera (37-7+1) 31 points

L. TARIF DES INSCRIPTIONS 2010-2011 / individuel et couple

- **Championnats de France 1^{ère} et 2^{ème} division, des Clubs - individuel**

Tarif des inscriptions: **35 euros**

- **Championnats de France par couples**

Tarif des inscriptions: **35 euros** par partenaire

- **Tournois de France 1^{ère} division - individuel**

Tarif des inscriptions: **35 euros** (maximum)

- **Tournois de France 1^{ère} division – par couple**

Tarif des inscriptions: **35 euros** par partenaire (maximum)

- **Tournois de France 2^{ème} division**

Tarif des inscriptions: **32 euros** (maximum)

M. CATEGORIES DE LICENCES ET D'AGE individuel et couple

■ CATEGORIES DE LICENCES

Licence MINIME : moins de 13 ans
Licence JUNIOR : de 13 à moins de 19 ans
Licence SENIOR : à partir de 19 ans

Les âges des licences sont ceux qui doivent être pris en compte pour les surclassements

■ CATEGORIES D'AGE – INDIVIDUEL 2010-2011

NE ENTRE LE	ET LE	D1 " ELITE "	D1 "avancés"	D1	D2 "avancés"	D2	D3	
avant 01 juil 1991		X	X	senior	X	senior	junior-senior	plus 19 ans
01-juil-91	30-juin-92	senior	X	junior	X	junior	junior-senior	
01-juil-92	30-juin-93	senior	X	junior	X	junior	junior-senior	moins 19 ans plus 16 ans
01-juil-93	30-juin-94	senior	X	junior	X	junior	junior-senior	
01-juil-94	30-juin-95	senior	junior	novice	X	novice	novice	
01-juil-95	30-juin-96	senior	junior	novice	X	novice	novice	moins 16 ans plus 13 ans
01-juil-96	30-juin-97	X	junior	novice	X	novice	novice	
01-juil-97	30-juin-98	X	minime	minime	X	minime	minime	
01-juil-98	30-juin-99	X	minime	minime	X	minime	minime	moins 13 ans plus 11 ans
01-juil-99	30-juin-00	X	minime	avenir	minime	X	avenir	
01-juil-00	30-juin-01	X	X	avenir	X	X	avenir	moins 11 ans plus 9 ans
01-juil-01	30-juin-02	X	avenir	x	X	poussin	poussin	
01-juil-02	30-juin-03	X	avenir	x	X	poussin	poussin	moins 9 ans plus 6 ans
01-juil-03	30-juin-04	X	avenir	x	X	poussin	poussin	

Voir tableau compétitions section 3.5

Les catégories d'âges peuvent se chevaucher en années, pas en niveau.

Les âges des catégories sont différents des âges des licences

Le surclassement est autorisé entre les catégories d'âge et d'une catégorie de licence à l'autre.

▪ **CATEGORIES D'AGE - COUPLE**

Seniors :

- Plus de **14 ans au 1er juillet** précédant la compétition pour la partenaire
- Plus de **14 ans au 1er juillet** précédent la compétition pour le partenaire

Juniors :

- Plus de **13 ans** et moins de **19 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- Plus de **13 ans** et moins de **21 ans** au 1er juillet précédent la compétition pour le partenaire

Novices :

- Plus de **10 ans** et moins de **15 ans** au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- Plus de **10 ans** et moins de **15 ans** au 1er juillet précédent la compétition pour le partenaire



2. CHAMPIONNATS DE FRANCE 1^{ère} DIVISION

GENERALITES

- Les sélections aux championnats de France 1^{ère} division seront officialisées par le Président de la CSNPA et envoyées au club organisateur pour information. Les inscriptions (paiement des droits d'inscription [par chèque ou virement bancaire](#)) et accréditations des entraîneurs) aux Championnats de France 1^{ère} Division seront faites par les Présidents de Commission de P.A des ligues auprès du club organisateur.
- Les forfaits seront transmis au Président de la CSNPA [ou son représentant](#)
- Les vainqueurs de chaque catégorie seront déclarés « **Champion de France** »
- Aucune médaille de glisse ne sera exigée.

I. CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Les épreuves des championnats de France senior ne seront pas organisés : voir : section 3, 2 - § IV a).
- [Les championnats avenir et novices](#) seront regroupés sur un premier week-end.
- [Les championnats minimes et juniors](#) seront regroupés sur un deuxième week-end.
- [Séparé de préférence par un week-end libre](#)
- [Ces championnats se dérouleront au mois de mars \(sauf impératif du calendrier\)](#)

II. CLUB ORGANISATEUR D'UN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant, tant chez les filles que chez les garçons, **après accord du club concerné.**

III. TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE

- Le tirage au sort du programme court se fera la veille des épreuves en tenant compte
 - d'abord du « world ranking »,
 - puis du classement TDF1 « french ranking » de la saison en cours.
 - Un tirage au sort sera effectué à l'intérieur de chaque groupe.
 - [Le nombre de patineurs par groupe ne pourra pas être supérieur à 7.](#)
- Après la publication de cet ordre de passage, **l'éventuel remplaçant prendra la place du remplacé.**
- L'ordre de passage des musiques sera tiré au sort en bord de piste avant chaque groupe.
- Pour les programmes libres, l'ordre inverse du programme court sera pris en compte : un tirage au sort sera effectué à l'intérieur de chaque groupe.
- Le programme de la catégorie « Avenir » :
le tirage au sort se fera la veille ou le matin du début des épreuves en tenant compte du classement TDF1 « french ranking » de la saison en cours. Un tirage au sort sera effectué à l'intérieur de chaque groupe.
- Les patineurs « invités » du club organisateur (voir 2. I. 3) passeront en 1^{ère} position du 1^{er} groupe de leur catégorie (7 patineurs dans ce 1^{er} groupe).
- [Les patineurs « invités » des fédérations étrangères seront tirés au sort dans le 1^{er} groupe de leur catégorie.](#)



IV. FORFAITS

Sur la liste officielle des sélectionnés au championnats de France D1, figureront les remplaçants qui, dans l'ordre, remplaceront les titulaires défaillants. **En cas d'égalité parfaite, les ex aequo seront qualifiés.**

V. SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Les modalités de sélections « Garçons » et « Filles » seront identiques.
- La liste des sélectionnés sera complétée par celle des remplaçants, qui, dans l'ordre, remplaceront les qualifiés déclarant forfait.

A. CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE

Le championnat de France ELITE est régi par « le chemin de sélection » de la Direction Technique nationale, tant pour les modalités de sélections que sur le nombre de participants.

B. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

- La finale du championnat senior ne sera pas organisée.
- Le patineur et la patineuse 1^{ers} du classement final des TDF1 (à l'exception des champions de France Elite) seront déclarés « champion de France senior »

C. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

- La catégorie «Dames» comptera **18 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- La catégorie «Messieurs» comptera **18 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Seront sélectionnés aux championnats de France «Juniors», à l'issue du dernier TDF1 :
 - les patineurs ayant participé aux « Grands Prix junior » de la saison précédente ou de la saison en cours : sélection d'office, sous réserve de **possession** de la médaille minimum requise 30 jours avant la date du début du championnat.
 - Outre les patineurs qualifiés d'office, la liste des participants sera complétée suivant le classement du «Tournoi de France 1^{ère} division ».

D. CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICE

- La catégorie «Dames» comptera **18 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- La catégorie «Messieurs» comptera **12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Seront sélectionnés aux championnats de France « Junior », à l'issue du dernier TDF1 :
 - les patineurs ayant participé aux « Grands Prix junior » de la saison précédente
 - ou de la saison en cours : sélection d'office, sous réserve de **possession** de la médaille minimum requise 30 jours avant la date du début du championnat
 - Outre les patineurs qualifiés d'office, la liste des participants sera complétée suivant le classement du «Tournoi de France 1^{ère} division ».

E. CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIME

- La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.
- La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.

Seront sélectionnés aux championnats de France « Minimes », à l'issue du dernier TDF1 :

- Les patineurs «Minimes» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «Novices» de la saison en cours : sélection d'office
- Outre les patineurs qualifiés d'office, la liste des participants sera complétée suivant le classement du «Tournoi de France 1^{ère} division.
-

F. CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

Seront sélectionnés aux championnats de France « Avenirs », à l'issue du dernier TDF1 :

- Les **24 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.
- Les **12 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

Catégorie France D1	Dames	Messieurs	
SENIOR	Titre sur classement TDF1	Titre sur classement TDF1	
JUNIOR	18	18	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
NOVICE	18	12	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
MINIME	24	12	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
AVENIR	24	12	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ème} DIVISION

GENERALITES

- MEDAILLES : Les patineurs participant à la finale ne devront pas, 30 jours avant la date du début des épreuves, être en possession de la médaille de libre leur permettant d'accéder à la même catégorie en première division.
 - ⇒ Dans le cas de médaille supérieure obtenue à plus de 30 jours, le patineur sera déclassé (NC)
- INSCRIPTIONS : Les sélections aux championnats de France 2^{ème} division seront officialisées par le Président de la CSNPA et envoyées au club organisateur pour information. Les inscriptions (paiement des droits d'inscription [par chèque ou virement bancaire](#)) et accréditations des entraîneurs aux Championnats de France 2^{ème} Division seront faites par les Présidents de Commission de P.A de ligue auprès du club organisateur.
 - ⇒ La conformité aux règlements de ces inscriptions est de la responsabilité de ces présidents [de ligue](#).
- Les forfaits seront transmis au Président de la CSNPA [ou son représentant](#)
- Les vainqueurs de chaque catégorie seront déclarés « **Champion de France 2^{ème} Division** »

A. CALENDRIER

Les championnats de France [poussin](#) - avenir – minime – novice – junior – senior seront regroupés sur un même week-end, [3 semaines après le dernier TDF2 minimum, de préférence](#).

B. CLUB ORGANISATEUR

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons, **après accord du club concerné**.

C. TIRAGE AU SORT et ORDRE DE PASSAGE

- Les patineurs sont tenus d'assister (ou d'être représentés) au tirage au sort et de présenter leur carnet de classement original (pas de photocopie) et leur licence de la saison en cours. Dans l'impossibilité d'être présent au tirage au sort, le patineur devra présenter sa licence et l'original de son carnet de classement à l'accréditation.
- Le tirage au sort du programme libre se fera la veille des épreuves en tenant compte
 - du classement TDF2 « french ranking » de la saison en cours.
 - un tirage au sort sera effectué à l'intérieur de chaque groupe.
 - [Le nombre de patineurs par groupe ne pourra pas être supérieur à 7.](#)
- Les patineurs « invités » du club organisateur (voir **2. I. 3**) passeront en 1^{ère} position du 1^{er} groupe de leur catégorie (7 patineurs dans ce 1^{er} groupe).
- Les championnats de France D2 se dérouleront sans entraînement officiel.

D. FORFAITS

Sur la liste officielle des sélectionnés au championnats de France D2, figureront les remplaçants qui, dans l'ordre, remplaceront les titulaires défaillants.

En cas d'égalité parfaite, les ex aequo seront qualifiés.

E. SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.

Les sélections pour la finale seront basées sur les résultats du Tournoi de France 2^{ème} Division, à l'issue du **dernier TDF2**.

La CSNPA aura 15 jours pour valider les résultats et communiquer les noms des sélectionnés pour la finale.

Les premiers de chaque catégorie seront sélectionnés **pour le championnat de France 2^{ème} Division**

Catégorie France D2	Dames	Messieurs	
SENIOR	3	3	1 seul groupe dames messieurs
JUNIOR	18	6	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
NOVICE	24	12	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
MINIME	24	6	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
AVENIR	18	6	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>
POUSSIN	18	6	<i>Et ex aequo si nécessaire</i>

Dans le classement TDF 1^{ère} division, catégorie « avenir » : (Voir règlement avenir 2^{ème} division)

Les patineurs classés immédiatement après les sélectionnés pour le championnat de France 1^{ère} division seront sélectionnés pour le championnat de France 2^{ème} Division, suivant le nombre de sélectionnés ci-dessus.

La liste des sélectionnés sera complétée par celle des remplaçants, qui, dans l'ordre, remplaceront les qualifiés déclarant forfait.

4. TOURNOIS DE FRANCE

tableau récapitulatif par division (voir page suivante)

- ⇒ Catégories d'âge
- ⇒ Médailles
- ⇒ programme

- Aucune médaille de glisse n'est requise pour participer aux TDF ni aux championnats de France
- La filière PN est réservé à la 3eme division et aux coupes régionales
- **Voir règlement technique toutes divisions et toutes catégories**
« section 2 – A : TDF1 et section 2 – B : TDF2 »

Tableaux recapitulatifs selections 2010-2011

Catégorie France D1	Dames	Messieurs
SENIOR	Titre sur classement TDF1	Titre sur classement TDF1
JUNIOR	18	18
NOVICE	18	12
MINIME	24	12
AVENIR	24	12

Catégorie France D2	Dames	Messieurs
SENIOR	3	3
JUNIOR	18	6
NOVICE	24	12
MINIME	24	6
AVENIR	18	6
POUSSIN	18	6

5. TABLEAU RECAPITULATIF 2010-2011 COMPETITIONS DES FILIERE FRANCE ET REGIONALE

D1 2010-2011	D2 2010-2011	D3 2010-2011		1 ^{ere} Division FILIERE NATIONALE	2 ^{eme} Division FILIERE NATIONALE	3 ^{eme} Division FILIERE REGIONALE
x	POUSSINS + 6 ans - 9 ans Sélection France D2	POUSSINS + de 6 ans -de 9 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	x	PRELIMINAIRE mini PREPARATOIRE maxi 2 min 30 ± 10 sec	PN2 maxi 2 min 30 ± 10 sec
AVENIRS + de 6 ans -de 11 ans Sélection France D1 et D2		AVENIRS + de 9 ans - de 11 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	PREPARATOIRE mini 3 min ± 10 sec Programme libre « AVENIR »		« Sans préparatoire » 2 min 30 ± 10 sec
MINIMES + de 10 ans - de 13 ans Sélection France D1	MINIMES + de 10 ans - de 13 ans Sélection France D2	MINIMES + de 11 ans - de 13 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	BRONZE mini Fille : 3 min ± 10 sec Garçon: 3 min30±10 sec	PREPARATOIRE mini PRE BRONZE maxi 3 min ± 10 sec	PREPARATOIRE ou PN 6 Maxi 2 min 30 ± 10 sec
NOVICES + de 13 ans - de 16 ans Sélection France D1	NOVICES + de 13 ans - de 16 ans Sélection France D2	NOVICES + de 13 ans - de 16 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	ARGENT mini Fille : 3 min30±10 sec Garçon: 4 min ± 10 sec	PREPARATOIRE mini BRONZE maxi Fille : 3 min 30±10sec Garçon: <u>3 min 30±10sec</u>	PRE-BRONZE Ou PN8 Maxi 3 min ± 10 sec
JUNIORS + de 13 ans - de 19 ans Sélection France D1	JUNIORS + de 16 ans - de 19 ans Sélection France D2	JUNIORS SENIOR + de 16 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	VERMEIL mini Fille : 3 min30 ±10 sec Garçon: 4 min ± 10 sec	PRE-BRONZE mini ARGENT maxi 3 min 30±10sec	
SENIORS + 14 ans Titre sur TDF1	SENIORS + 19 ans Sélection France D2		Niveau exigé Temps du programme libre	VERMEIL mini Fille : 4 min00 ± 10 sec Garçon: 4 min30 ± 10 sec	BRONZE mini VERMEIL maxi 3 min 30±10sec	BRONZE ou PN10 maxi 3 min ± 10 sec

SECTION 4 - FILIERE REGIONALE : 3^{ème} DIVISION

Les compétitions 3^{ème} division sont sous la responsabilité des Ligues régionales.

Conditions de participation : les patineurs n'ayant pas été classés en Tournoi de France 1^{ère} et 2^{ème} division, durant la **saison en cours**.

Le règlement technique de la 3^{ème} division est applicable au Championnat de France des Clubs, 3^{ème} division.

Le cahier des charges des compétitions régionales est identiques aux cahiers des charges des Tournois de France D1 et D2. *Voir section 3 – 1.*

Catégories d'âges identiques à la D1 et à la D2: *section 3- 1. M*

Voir tableau récapitulatif des 3 divisions : *section 3 – 4.*

A. SENIORS - JUNIORS

- Réservée aux patineurs âgés de **plus de 16 ans** (au 1^{er} juillet précédent la compétition).
- Médaille maximum autorisée : **BRONZE DE LIBRE** ou **PN10**
- durée du programme : 3 mn +/- 10s

✓ **6 éléments de sauts**, au maximum, sont autorisés dont un de type axel,

- double axel interdit
- au maximum **4 double saut** différents **qui peuvent être répété 1 fois**
- Un maximum de **2 combinaisons** ou séquences de sauts différentes :
 - **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**
 - Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les 2 sauts apportant le plus de points seront comptabilisés.
- Un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

✓ Un maximum de **3 pirouettes** de nature différentes (abréviation différentes) dont

- ✓ 1 pirouette combinée
- ✓ une pirouette 1 position

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

✓ au maximum **1 suite de pas** ou **1 spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes** ou **1 spirale d'au moins 6 secondes**

B. NOVICES

- Réservée aux patineurs âgés de **plus de 13 ans et moins de 16 ans** (au 1^{er} juillet précédent la compétition).
- Médaille maximum autorisée : **PRE-BRONZE DE LIBRE** ou **PN8**
- durée du programme : 3 mn +/- 10s
 - ✓ **6 éléments de sauts**, au maximum, sont autorisés dont un de type axel
 - au maximum **3 double saut** différents **qui peuvent être répété 1 fois**
 - Un maximum de **2 combinaisons** ou sequences de sauts différentes :
 - **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**
 - Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les 2 sauts apportant le plus de points seront comptabilisés.
 - Un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
 - ✓ un maximum de **2 pirouettes** de nature différentes (abréviation différentes : 1 pirouette combinée et une pirouette 1 position
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
 - ✓ au maximum **1 suite de pas** ou **1 spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes** ou **1 spirale d'au moins 6 secondes**

C. MINIMES

- Réservée aux patineurs âgés de **plus de 11 ans et moins de 13 ans** (au 1^{er} juillet précédent la compétition).
- Médaille maximum autorisée : **PREPARATOIRE DE LIBRE** ou **PN6**
- durée du programme : 2 mn 30 +/- 10s
 - ✓ **5 éléments de sauts** au maximum sont autorisés
 - au maximum **1 double saut** **qui peut être répété 1 fois**
 - Un maximum de **2 combinaisons** ou sequences de sauts différentes :
 - **Une combinaison ne peut contenir que 2 sauts**
 - Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les 2 sauts apportant le plus de points seront comptabilisés.
 - un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
 - ✓ un maximum de **2 pirouettes** de nature différentes (abréviation différentes)
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
 - ✓ au maximum **1 suite de pas** ou **1 spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes** ou **1 spirale d'au moins 6 secondes**



D. AVENIRS

- Réservée aux patineurs âgés de **plus de 9 ans et moins de 11 ans** (au 1^{er} juillet précédent la compétition).
- Médaille maximum autorisée : « **sans préparatoire** »
- durée du programme : 2 mn 30 +/- 10s
 - ✓ **4 éléments de sauts** au maximum sont autorisés
 - Seuls les **sauts simples** sont autorisés
 - Un maximum de **2 combinaisons** ou séquences de sauts différentes :
 - Une combinaison ne peut contenir que **2 sauts**
 - Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les 2 sauts apportant le plus de points seront comptabilisés.
 - un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme
 - ✓ un maximum de **2 pirouettes** de nature différentes (abréviation différentes)
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
 - au maximum **1 suite de pas ou 1 spirale chorégraphique composée de 2 spirales d'au moins 3 secondes ou 1 spirale d'au moins 6 secondes**
- Déduction chute : 0,5 point

E. POUSSINS

- Réservée aux patineurs âgés **plus de 6 ans et de moins de 9 ans** (au 1^{er} juillet précédent la compétition).
- Médaille maximum autorisée : **PN2**
- durée du programme : 2 mn 30 +/- 10s

Le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement (pas d'éléments additionnels) de la manière suivante :

- ✓ **4 éléments de sauts** au maximum sont autorisés.
 - Seuls les **sauts simples** sont autorisés
 - Un maximum de **2 combinaisons** ou séquences de sauts différentes :
 - Une combinaison ne peut contenir que **2 sauts**
 - Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les 2 sauts apportant le plus de points seront comptabilisés.
 - Un saut ne peut être exécuté que deux fois
- ✓ Un maximum de **2 pirouettes** de nature différente (abréviations différentes).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
- ✓ Au maximum **1 suite de pas ou 1 spirale chorégraphique**
- Déduction chute : 0,5 point

SECTION 5 : REGLEMENT et SELECTIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE DES CLUBS

1. REGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT

ARTICLE 1 : SELECTION POUR LES FINALES

La France est divisée en 5 zones géographiques ; chaque zone est elle-même constituée de 2 ou plusieurs ligues régionales.

ZONES GEOGRAPHIQUES	REGIONS
IDF	ILE DE FRANCE CENTRE
SUD-EST	RHONE ALPES PROVENCE ALPES COTED'AZUR
SUD-OUEST	AQUITAINE MIDI-PYRENEES LANGUEDOC-ROUSSILLON AUVERGNE LIMOUSIN POITOU-CHARENTE
NORD-OUEST	BRETAGNE PAYS DE LOIRE BASSE NORMANDIE HAUTE NORMANDIE
NORD-EST	NORD PICARDIE CHAMPAGNE-ARDENNES LORRAINE ALSACE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les présidents des comités techniques des ligues de chaque zone doivent convenir en début de saison

- de l'organisation ou non de sélections.
- Dates et lieux
 - o L'attribution des places en finale nationale se fait par le résultat du classement
 - o Le nombre

Les dates des sélections seront portées au calendrier national.

Les résultats des sélections devront être envoyés à la C.S.N.P.A. qui déterminera le nombre des équipes sélectionnables par zone, en fonction du nombre de clubs y participant.

Les sélections de chaque zone géographique sont arbitrées par le délégué C.S.N.P.A. de cette zone.

Le nombre retenu de clubs participants est celui du plus grand nombre de clubs dans une des 3 divisions.

Détermination du nombre d'équipes sélectionnables

NOMBRE DE CLUBS PARTICIPANT A LA SELECTION D'UNE ZONE GEOGRAPHIQUE	NOMBRED'EQUIPES QUALIFIEES PAR DIVISION	PRIORITE AUX VANQUEURS DU CHALLENGE DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE
PAS DE SELECTION ORGANISEE	1	x
5 CLUBS maximum	2	1 ^{er} du challenge
6 à 9 CLUBS maximum	3	1 ^{er} du challenge
10 à 14 CLUBS maximum	4	1 ^{er} du challenge 2 ^{em} du challenge
15 CLUBS minimum	5	1 ^{er} du challenge 2 ^{em} du challenge 3 ^{em} du challenge
Club organisateur	1	

Attention : Au sein d'une zone géographique, où s'organise des sélections, si une (ou plusieurs) ligues régionales ne participaient pas à ces sélections, elles s'excluraient d'elles-mêmes de la finale nationale.

ARTICLE 2

Le classement du challenge de la zone prime sur le classement par division.

ARTICLE 3

Lorsqu'un club est organisateur du championnat de France, il est sélectionné d'office, dans les 3 divisions.



ARTICLE 4

Chaque zone géographique transmettra à la C.S.N.P.A. le classement de ses sélections par division, déterminant les équipes « titulaires » et les équipes « substitués ».

Un club sélectionné pour participer à une finale peut le refuser.

Sa zone doit alors désigner le club classé juste derrière lui lors des sélections.

On admet la possibilité de remplacer une ou plusieurs équipes défaillantes par des équipes de n'importe quelle zone, prises dans la liste des équipes déclarées « substitut », dans l'ordre suivant, **en tenant compte ou non** de la division :

- ⇒ Même zone que l'équipe forfait
- ⇒ La zone ayant le plus grand nombre de clubs participant aux sélections
- ⇒ Les zones suivantes dans l'ordre

[La substitution d'équipe pourra se faire jusqu'à 30 jours avant le début des épreuves \(art.10\)](#)

ARTICLE 5

Tout club participant doit être classé, dans sa [division](#) et au classement final.

ARTICLE 6

Pour pouvoir organiser une finale nationale, un club doit déjà avoir participé au moins à l'une d'entre elles les années précédentes.

ARTICLE 7

Le club Champion de France de la saison a priorité pour l'organisation des championnats la saison suivante.

- En cas de refus ou d'impossibilité, on propose cette organisation aux clubs suivants dans l'ordre du classement.
- A défaut, un club sera tiré au sort parmi les candidats volontaires pour cette organisation.

ARTICLE 8

Les finales nationales auront lieu

- sur un même site
- si possible et si compatible avec le calendrier sportif, le week-end de pâques
- 3 journées de compétitions
- 3 divisions : programme libre.
- Les 2 premiers jours de 7h30 à 22h30 maximum
- Le 3^{em} jours de 7h30 à 16h30 + podium
- [Si le challenge des supporters est mis en place, il sera jugé de préférence sur la D3](#)

ARTICLE 9 : Les litiges.

Si un problème technique se pose sur un point du règlement non évoqué, on applique le règlement fédéral correspondant ou, à défaut, le règlement I.S.U.

ARTICLE 10 : Modalités d'inscriptions.

Les inscriptions (liste des patineurs et montant des inscriptions) sont effectuées par les Présidents des Commissions Techniques de Patinage Artistique après le résultat des sélections de zone.

Les Présidents des Commissions Techniques de Patinage Artistique envoient

- à – **30 jours** de la date d'ouverture des épreuves
- la liste des patineurs par équipe avec titulaires et remplaçants
- le montant des inscriptions
 - ⇒ au club organisateur,
 - ⇒ une copie de la liste à la CSNPA
- Le paiement sera effectué **par chèque ou virement bancaire à -21 jours**, au plus tard.

La CSNPA, assistée de la Commission Nationale des Interclubs, vérifiera la validité des inscriptions et fera part de ses observations aux Présidents des Commissions de Patinage Artistique concernés.

- La liste validée par la C.S.N.P.A. sera transmise à l'organisateur du championnat **à -21 jours.**

La licence compétition est **obligatoire** pour toutes les catégories et toutes les divisions.

ARTICLE 11

Le droit d'inscription pour les finales est le même que pour les championnats individuels.
Voir section 3-1.L

Remboursement des frais des officiels (juges, comptables, spécialistes techniques, contrôleurs), identique au barème FFSG.

ARTICLE 12

En aucun cas, une participation à un championnat de France des clubs n'entraîne une inscription d'office à un championnat de France individuel (Les modes de sélections étant indépendants et différents).

2. PROTOCOLE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

A. CAHIER DES CHARGES

Se conformer au Cahier des Charges de l'organisation des compétitions et championnats nationaux : voir section 3 - 1.2.3. et [section 8](#)

B. DEROULEMENT DU TIRAGE AU SORT

- Finalisation des équipes à – **5 jours** (ajustement des titulaires et remplaçants uniquement), par mail auprès de l'organisateur et du délégué technique.
- Tirage au sort à – **3 jours à l'identique des TDF** :
 - utilisation de la fonction « random », du logiciel de calcul ISUCalcFS
 - en présence de 1 officiel d'arbitrage
 - publication sur les sites de la CSNPA, de la ligue et du club.

C. PODIUM : pas de podium individuel pour ce championnat par équipe, mais

- Podium par division
- Podium du challenge des 3 divisions

D. LITIGES

En cas de litige (hors règlement technique) lors du déroulement de la compétition, le délégué technique et les membres présents de la C.S.N.P.A, en accord avec le club organisateur, seront seuls habilités à prendre toutes décisions

TOUT LITIGE DEVRA ÊTRE SOUMIS A LA C.S.N.P.A. AVANT LA PUBLICATION OFFICIELLE DES RESULTATS

3. REGLEMENT TECHNIQUE

- Licence compétition obligatoire pour toutes les catégories, des trois divisions.
- Surclassement possible selon règle du surclassement. *Voir Section 3-1.M*
- Surclassement possible en division et en catégorie.

ARTICLE 1

- Division 1 **5 patineurs maxi - 3 patineurs mini**
- Division 2 **6 patineurs maxi – 3 patineurs mini**
- Division 3 **8 patineurs maxi – 5 patineurs mini**
- **2 patineurs au maximum par catégorie**

- **3 remplaçants maxi** par division, concourant dans la catégorie pour laquelle ils ont été engagés. Chaque club utilise ses remplaçants à sa convenance **jusqu'à – 5 jours**, date limite, [dans le respect de 2 patineurs par catégorie](#).

- Un titulaire ne peut pas être remplaçant
 - dans une autre catégorie (surclassé)
 - ou dans une autre division.

- Une catégorie peut correspondre à Fille ou Garçon.
Exemple : Junior Fille = 1 catégorie
Junior Garçon = 1 catégorie
- A titre expérimental en 2010, introduction de catégorie « COUPLE » en D1, catégorie novice, junior, senior. Possibilité de regrouper les trois catégories dans un même groupe.
1 couple = 1 patineur dans la composition des équipes.
- Un patineur ne peut participer qu'à 1 seule finale
- Les médailles passées moins de 30 jours avant la compétition ne seront pas prises en compte.
- Aucune médaille de glisse n'est requise pour les 3 divisions.
- La certification des tests est la même que pour les championnats nationaux.

ARTICLE 2

- Tous les clubs qui participent aux championnats de France des clubs sont classés suivant les résultats obtenus par leurs différentes équipes dans les trois divisions. Le Challenge National est remis au club qui obtient le plus grand nombre de points ; il est déclaré :

"CHAMPION DE FRANCE DES CLUBS".

- Ce challenge est remis en jeu chaque année. Il est acquis définitivement au club qui l'a obtenu trois fois consécutivement ou non.
- Le vainqueur de chaque finale par division, se verra attribuer le titre de :
 - "CHAMPION NATIONAL 1^{ère} division "
 - "CHAMPION NATIONAL 2^{ème} division "
 - "CHAMPION NATIONAL 3^{ème} division "

I. 1^{ère} DIVISION

- **Le règlement technique des championnats de France des Clubs est identique au règlement technique des Championnats de France Individuel D1 et TDF1 pour la 1^{ère} division**
voir section 2-1.B à F
- Tout patineur classé en TDF 1 ou sélectionné à un Championnat de France D1, pour la saison en cours, ne pourra concourir qu'en 1^{ère} division.
- Les patineurs « Avenirs » n'ayant pas été sélectionnés au Championnat de France D1, catégorie « avenir », pourront concourir en 2^{ème} division.
- Tout patineur international, individuel ou couple, ne pourra concourir qu'en 1^{ère} division.
(Un patineur est considéré « International » lorsqu'il est sélectionné par sa fédération pour représenter son pays lors des diverses compétitions internationales figurant au calendrier ISU).



II. 2^{ème} DIVISION

- Le règlement technique des championnats de France des Clubs est identique au règlement technique des Championnats de France Individuel D2 et TDF2 pour la 2^{ème} division .
voir section 2-2.A à F
- Division interdite aux patineurs **étant classé en TDF1 ou** étant sélectionné à un Championnat de France **D1** de la saison en cours.
- Tout patineur classé en TDF 2 pour la saison en cours ne pourra concourir qu'en 2^{ème} division. Surclassement possible en division et en catégorie.
- Les patineurs « Avenirs » n'ayant pas été sélectionnés au Championnat de France D1 « Avenir » de la saison en cours pourront concourir en 2^{ème} division.

III. 3^{ème} DIVISION

- Le règlement technique des championnats de France des Clubs est identique au règlement technique de la filière régionale D3 pour la 3^{ème} division
voir section 4-A à F
- Division accessible aux patineurs ne pouvant pas être sélectionnés en 1^{ère} et 2^{ème} division.

IV. SELECTIONS CHAMPIONNAT FRANCE DES CLUBS

L'organisation des sélections de zone sont organisées par les ligues, dans les zones ; **les dates de sélections doivent être portées au calendrier national avant le 31 octobre de la saison en cours.**

Le règlement de la sélection **peut autoriser** :

- Jusqu'à 8 patineurs par équipes
- Mise en place de catégorie avenir en D2 et D1, **sans influence sur les participations TDF.**
- **Seules les sélections pour les championnats individuels « avenir » détermineront la participation des « avenir » en D1 ou D2.**

**TABLEAU RECAPITULATIF
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**

D1 2010-2011	D2 2010-2011	D3 2010-2011		1 ^{ère} Division FILIERE NATIONALE	2 ^{ème} Division FILIERE NATIONALE	3 ^{ème} Division FILIERE REGIONALE
X	POUSSINS 6-9 ans	POUSSINS + de 6 ans -de 9 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	X	PRELIMINAIRE mini PREPARATOIRE maxi 2 min 30 ± 10 sec	PN2 maxi 2 min 30 ± 10 sec
AVENIRS + de 6 ans -de 11 ans	AVENIRS + de 6 ans -de 11 ans	AVENIRS + de 9 ans - de 11 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	PREPARATOIRE mini 3 min ± 10 sec Programme libre « AVENIR »	PREPARATOIRE mini 3 min ± 10 sec Programme libre « AVENIR »	« Sans préparatoire » 2 min 30 ± 10 sec
MINIMES + de 10 ans - de 13 ans	MINIMES + de 10 ans - de 13 ans	MINIMES + de 11 ans - de 13 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	BRONZE mini Fille : 3 min ± 10 sec Garçon: 3 min30±10 sec	PREPARATOIRE mini PRE BRONZE maxi 3 min ± 10 sec	PREPARATOIRE ou PN 6 maxi 2 min 30 ± 10 sec
NOVICES + de 13 ans - de 16 ans	NOVICES + de 13 ans - de 16 ans	NOVICES + de 13 ans - de 16 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	ARGENT mini Fille : 3 min30±10 sec Garçon: 4 min ± 10 sec	PREPARATOIRE mini BRONZE maxi Fille : 3 min 30±10sec Garçon: <u>3 min 30±10sec</u>	PRE-BRONZE ou PN8 maxi 3 min ± 10 sec
JUNIORS + de 13 ans - de 19 ans	JUNIORS + de 16 ans - de 19 ans	JUNIORS SENIOR + de 16 ans	Niveau exigé Temps du programme libre	VERMEIL mini Fille : 3 min30 ±10 sec Garçon: 4 min ± 10 sec	PRE-BRONZE mini ARGENT maxi 3 min 30±10sec	BRONZE ou PN10 maxi 3 min ± 10 sec
SENIORS + 14 ans	SENIORS + 19 ans		Niveau exigé Temps du programme libre	VERMEIL mini Fille : 4 min ± 10 sec Garçon: 4 min30±10sec	BRONZE mini VERMEIL maxi 3 min 30±10sec	



4. REGLEMENT COMPTABLE

CLASSEMENT DES CLUBS PAR RENCONTRE

ARTICLE 1

- Chaque patineur obtient un total de points correspondant à son classement.
- L'attribution des points ne se fait que sur les **12 premiers concurrents** dans toutes les divisions.
- Le **dernier** de chaque catégorie marque **un** point, puis on ajoute **un** point par place et cela jusqu'au **premier** qui marque le plus grand nombre de points correspondant au nombre de patineurs de la catégorie.
- Points de PODIUM :
On ajoute : 3 points pour la première place
2 points pour la deuxième place
1 point pour la troisième place

Exemple pour 8 concurrents :

Le 1 ^{er}	marque 8 points + 3 points de podium	= 11 points
Le 2 ^{em}	marque 7 points + 2 points de podium	= 9 points
Le 3 ^{em}	marque 6 points + 1 point de podium	= 7 points
Le 4 ^{em}	marque 5 points	= 5 points
...		
Le 8 ^{em}	marque 1 points	= 1 points

Exemple pour 14 concurrents :

Le 1 ^{er}	marque 12 points + 3 points de podium	= 15 points
Le 2 ^{em}	marque 11 points + 2 points de podium	= 13 points
Le 3 ^{em}	marque 10 points + 1 point de podium	= 11 points
Le 4 ^{em}	marque 9 points	= 9 points
....		
Le 12 ^{em}	marque 1 point	= 1 point
Le 13 ^{em}	marque 0 point	= 0 point

ARTICLE 2

- Pour chaque finale, le club classé Premier est le club qui a obtenu le plus grand nombre de points (points de classement + points de podium)
- En cas d'égalité, on départage les clubs de la façon suivante :
 - Par le plus grand nombre de points de podium
 - En divisant tous les points obtenus par le nombre de patineurs de chaque équipe. on les classe ex-æquo.

ARTICLE 3

Pour le challenge, en cas ex-æquo, le club le mieux placé en 1^{ere} division est classé avant. Toutefois, si l'égalité demeure, on prend le classement de la 2^{eme} division, puis de la 3^{eme} division pour départager les clubs concurrents.

TABLEAU D'ATTRIBUTION DES POINTS

Challenge National 1 ^{ère} Division		Challenge National 2 ^{ème} Division		Challenge National 3 ^{ème} Division	
Nombre		Nombre		Nombre	
Classement	de	Classement	de	Classement	de
points		points		points	
1 ^{er}	35	1 ^{er}	30	1 ^{er}	25
2 ^{ème}	32	2 ^{ème}	28	2 ^{ème}	24
3 ^{ème}	29	3 ^{ème}	26	3 ^{ème}	23
4 ^{ème}	26	4 ^{ème}	24	4 ^{ème}	22
5 ^{ème}	23	5 ^{ème}	22	5 ^{ème}	21
6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	20
7 ^{ème}	19	7 ^{ème}	19	7 ^{ème}	19
8 ^{ème}	18	8 ^{ème}	18	8 ^{ème}	18
9 ^{ème}	17	9 ^{ème}	17	9 ^{ème}	17
10 ^{ème}	16	10 ^{ème}	16	10 ^{ème}	16
11 ^{ème}	15	11 ^{ème}	15	11 ^{ème}	15
12 ^{ème}	14	12 ^{ème}	14	12 ^{ème}	14
13 ^{ème}	13	13 ^{ème}	13	13 ^{ème}	13
14 ^{ème}	12	14 ^{ème}	12	14 ^{ème}	12
15 ^{ème}	11	15 ^{ème}	11	15 ^{ème}	11
16 ^{ème}	10	16 ^{ème}	10	16 ^{ème}	10
17 ^{ème}	9	17 ^{ème}	9	17 ^{ème}	9
18 ^{ème}	8	18 ^{ème}	8	18 ^{ème}	8
19 ^{ème}	7	19 ^{ème}	7	19 ^{ème}	7
20 ^{ème}	6	20 ^{ème}	6	20 ^{ème}	6
...

SECTION 6 : SPORT DE GLACE POUR ADULTES

L'annonce d'une compétition adultes doit indiquer pour toutes les disciplines de patinage, les conditions d'âge et d'exclusion fixées par le Bureau Exécutif.

1. AGE

Les sportifs doivent être âgés de 18 ans ou plus au 1^{er} juillet précédant la compétition.

2. EXCLUSION

Les sportifs ne doivent pas avoir participé depuis le 1^{er} juillet précédant la compétition à une compétition ou championnats nationaux* ou une compétition dite de Tournoi de France.

Les sportifs membres d'une fédération étrangère doivent se conformer aux restrictions définies par la Fédération Internationale de la discipline concernée, à l'exception de la limite d'âge, qui sera conforme à celle définie ci-dessus.

Exemple pour l'ISU : ne pas avoir participé depuis le 1^{er} juillet pour la saison 2009/2010 à un championnat ISU ou un championnat national d'une fédération membre de l'ISU (autres qu'un championnat national adultes) ou une compétition qualifiante pour un championnat national d'une fédération membre de l'ISU (autre qu'un championnat national adulte).

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer à une compétition pour adultes, il faut être en possession d'une licence compétition de la discipline concernée ou d'une extension compétition en cours de validité et être éligible.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque organisateur est libre de choisir le règlement qu'il souhaite, mais il est vivement recommandé de suivre le règlement de la compétition ISU adultes qui a lieu tous les printemps à Oberstdorf en Allemagne.

* Termes :

- championnats de France toutes catégories
- Master's toutes catégories
- Coupes de France toutes catégories à l'exception de la Coupe de France Adultes
- Championnats de France solos toutes catégories.

SECTION 7 : CAHIER DES CHARGES & ORGANISATION DES TOURNOIS DE FRANCE D1 ET D2

I Généralités

1.1 Objet du cahier des charges

Le cahier des charges constitue la base des règles et directives pour l'organisation d'un Tournoi de France 1^{ère} ou 2^{ème} division. Il définit les responsabilités du club organisateur affilié à la Fédération Française des Sports de Glace.

1.2 Candidature

Tout club affilié à la FFSG qui souhaite organiser un TDF 1^{ère} ou 2^{ème} Division en patinage artistique doit avoir pris connaissance dudit cahier des charges et s'engage à en respecter les termes.

1.3 Dossier de Candidature

Le dépôt du dossier de candidature pour l'organisation d'un TDF 1 ou d'un TDF 2 doit être fait par le club candidat, affilié à la FFSG, pour la saison en cours, [auprès de sa Ligue Régionale qui transmet à la C.S.N.P.A. avant la réunion de la commission, préparatoire de l'Assemblée Générale de la FFSG.](#) Les candidatures sont étudiées par la Commission et retenues ou non. Le calendrier est fixé par la CSNPA.

Le club organisateur travaille en collaboration et sous la responsabilité de sa Ligue et de la CSNPA.

1.4 Rôle du club organisateur

Le club organisateur assure la préparation et la réalisation matérielle du Tournoi. Il se charge principalement de la préparation et de l'aménagement de la Patinoire, de l'hébergement des Officiels, de l'invitation des Médias Régionaux.

[Le représentant CSNPA de la zone géographique sera le Délégué Technique du tournoi de France.](#)

1.5 Obligations Financières

Le club candidat à l'organisation d'un TDF 1 ou TDF 2 engage sa responsabilité juridique et financière. Il assure seul le risque financier de l'Organisation.

Il perçoit directement et intégralement les droits d'inscription des concurrents, le produit de la vente des billets et les diverses recettes publicitaires (Balustrades, programmes, stands de vente,...)

En contrepartie il supporte les frais suivants :

- Repas et hébergement des Officiels d'arbitrage, pendant toute la durée de la compétition dans un hôtel réservé par ses soins.
- Leurs frais de déplacement
- La redevance éventuelle à la représentation régionale de la SACEM
- Les récompenses des patineurs : Coupes, médailles et récompenses des participants dans chaque catégorie.
- Les souvenirs pour les officiels (cités précédemment), s'il souhaite en offrir.

1.6 Assurances

Il contracte toutes les assurances nécessaires à la couverture des accidents éventuels qui pourraient engager sa responsabilité :

Souscription d'un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur et celle des participants et du public, les licenciés et les pratiquants devant être considérés comme des tiers entre eux. Ces garanties couvrent également les arbitres et juges, dans l'exercice de leurs activités. (Obligation d'assurance relative à l'article L321-1 du Code du Sport)

II Logistique

2.1 Infrastructure

a) Dimensions patinoire

La piste doit être couverte et doit avoir une dimension minimum de 56x26 mètres.

b) Glace

Elle doit être de bonne qualité.

Un surfaçage devra être prévu tous les trois groupes d'échauffement.

b) Vestiaires

Vestiaires et sanitaires en nombre suffisant.

2.2 Hébergement

L'hébergement des Officiels comporte le logement et les repas dans un hôtel de bon confort (Niveau minimum : type 2 étoiles - chambre avec bain ou douche et WC privés) permettant le repos dans des conditions satisfaisantes. La prise en charge pourra être effective à partir de la veille au soir par rapport au début de la compétition jusqu'au lendemain matin de la clôture de la compétition (petit déjeuner compris), elle est toujours soumise à accord des dirigeants du club organisateur.

2.3 Restauration

Un service de repas doit être assuré pour tous les Officiels participants, soit à l'hôtel, soit dans un restaurant, soit à la patinoire, en fonction des horaires de la compétition.

Il est recommandé de servir des repas chauds, comprenant une entrée, un plat principal, des légumes, un dessert, avec boissons froides et chaudes.

2.4 Transports

Les transports par train sont à privilégier par les O.A. Tout autre mode de transport sera étudié avec l'organisateur, voire le délégué technique Ligue.

Si l'hébergement ne se trouve pas à proximité de la patinoire, le club organisateur se chargera d'organiser les navettes patinoires ←-→ hôtel pour les Officiels.

2.5 Couverture médicale

Rubrique à revoir en collaboration avec la commission médicale fédérale.

*Tout au long de la Compétition doit être présente une équipe de secouriste avec leur ambulance équipée pour effectuer les premiers secours **et/ou** un médecin ayant accès à l'infirmierie.*

L'infirmierie est un local fermant à clef en état régulier et constant de propreté, possédant :

- Un lavabo avec serviettes, savon
- Un bureau et une chaise
- Une table d'examen
- Une couverture et un brancard
- Un téléphone en accès libre avec une fiche posée à côté bien en évidence indiquant les numéros d'urgences, du médecin ou cabinet le plus proche.

III Accueil

3.1 Accueil général

Les horaires de la compétition (- 3 semaines), les ordres de passage (-7 jours) et panels seront publiés sur les sites :

- CSNPA
- Ligue régionale
- Club

Un point d'accueil devra être prévu afin de réceptionner les patineurs et leurs accompagnateurs, les entraîneurs et les Officiels. Il se situera de préférence près du tableau d'affichage réservé au public.

Son rôle consistera, notamment,

- à distribuer les informations écrites
- à réceptionner les musiques de patineurs
- éventuellement les fiches programmes manquantes.
- A contrôler les licences et carnets de médailles, le cas échéant.

Le tableau d'affichage devra présenter :

- Le comité d'organisation
- La liste des officiels d'arbitrage
- Les horaires de la compétition
- Les ordres de passage
- Puis, au fur et à mesure, les résultats

Tous les renseignements étant visibles sur internet et à l'affichage, il est préconisé de supprimer les dossiers papier d'accueil pour les patineurs, les entraîneurs, les officiels d'arbitrage, les présidents de club.

3.2 Accueil entraîneurs

Remettre aux entraîneurs

- Les horaires de la compétition
- Les « timings compétition » par catégorie, qui le concernent

3.3 Vestiaires des patineurs

Au minimum un vestiaire qui doit comprendre :

- WC en état de fonctionnement et de propreté (à proximité)
- Bancs et/ou chaises en nombre suffisant
- Caoutchouc ou moquette au sol
- Un panneau d'affichage pour les
 - Ordre de passage,
 - informations,
 - résultats

3.4 Dossiers d'accueil Officiels d'arbitrage

- Les horaires de la compétition
 - Les rotations des officiants
 - Si besoin des documents relatifs à l'hôtel et la restauration
- Des prospectus d'informations sur la ville, la patinoire et le club (N° de téléphone utiles)
 - Eventuellement une carte parking patinoire ou une carte de transport

Par officiel d'arbitrage, on entend : juge arbitre, contrôleur technique, spécialiste technique et assistant spécialiste technique, data, comptable, juge.

3.5 Salle des Juges-Arbitres, Juges et Panel Technique

La salle devra être chauffée et comprendre :

- Une grande table avec chaises pour réunion
- Le matériel de jugement : voir chapitre **4.5 b)** page 8
- Une table pour boissons chaudes / rafraîchissantes et collations.
- Si besoin couvertures pour bord de piste

La salle doit être fermée à clef. Son accès est uniquement réservée au Jury et Panel Technique en activité, ainsi qu'à la Comptabilité. L'accès est interdit aux patineurs, entraîneurs, parents et à tous autres accompagnateurs, ainsi qu'à toute personne étrangère à l'organisation non mandatée.

IV Compétition

4.1 Horaires de la compétition

Tournoi de France 1^{ère} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 20h00 de glace minimum
- Amplitude maximum : 7h30 à 23h (fin des épreuves)
- Fin de la compétition souhaitée avant 17h le dimanche

Tournoi de France 2^{ème} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 15h00 de glace minimum
- Amplitude maximum : 7h30 à 23h (fin des épreuves)
- Fin de la compétition souhaitée avant 17h le dimanche

4.2 Inscription Patineurs

- Les organisateurs des Tournois de France de 1^{ère} et de 2^{ème} divisions doivent prendre en priorité toutes les inscriptions au tournoi, parvenues dans les délais réglementaires, avant la mise en place des épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division, niveau ligue uniquement)

Les organisateurs s'engagent à privilégier les horaires des épreuves du Tournoi de France par rapport aux épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division).

4.3 Tirage au Sort

Ils devront obligatoirement se dérouler au plus tard **8 jours** avant le début de la compétition et publiés sur le site CSNPA le vendredi de la semaine précédant le début de la compétition. Utiliser le format HTML du programme ISUCalcFS.

✓ **TDF 1 :**

- Programme libre de la catégorie « avenir » et programmes courts de toutes les catégories :
 - utilisation de la fonction « random », du logiciel de calcul ISUCalcFS, préconisée
 - en présence de 1 officiel d'arbitrage
- Programmes libres :
 - pas de tirage au sort intermédiaire
 - passage en ordre inverse du résultat du programme court

✓ **TDF 2 :**

- Programme libre de toutes les catégories :
 - utilisation de la fonction « random », du logiciel de calcul ISUCalcFS, préconisée
 - en présence de 1 officiel d'arbitrage

4.4 Personnes nécessaires en bord de piste durant la compétition

Le nombre d'officiel doit être dimensionné en fonction du nombre de compétiteurs, pour permettre des rotations du jury et panel technique.

- Les jurys des Tournois de France « 1^{ère} division » seront constitués par la CNOA, en étroite collaboration avec le responsable de la C.R.O.A. de la ligue concernée.
- Les jurys des Tournois de France « 2^{ème} division » seront constitués par le responsable de la C.R.O.A. de la ligue concernée, en collaboration avec la C.N.O.A.

Un Tournoi de France 1 ou 2, doit :

- Etre validé en NJS avec ordinateurs
- 5 juges, dont un juge arbitre ou mieux, + 1 J.A
- 1 spécialiste technique
- 1 contrôleur technique
- 1 assistant spécialiste-technique
- 1 data
- 1 comptable

Chronométreur

- Tournoi de France 1^{ère} division :

- Pour les programmes courts, le chronométreur n'est pas nécessaire.
- Pour les programmes longs, une personne bénévole devra être obligatoirement prévue aux côtés du Contrôleur pour chronométrer tous les patineurs en signalant le milieu de programme.
- Prévoir plusieurs personnes afin d'assurer un roulement

ATTENTION : Pour les catégories Avenirs Filles et Garçons, il n'existe pas de programme court, le club organisateur devra donc prévoir un chronométreur systématiquement.

- Tournoi de France 2^{ème} division :

Une personne bénévole devra être obligatoirement prévue aux côtés du Contrôleur pour chronométrer tous les patineurs en signalant le milieu de programme.

Prévoir plusieurs personnes afin d'assurer un roulement



4.5 Installation des Officiels

a) Installation du Jury / Panel Technique

Le Jury ainsi que le Panel Technique doivent être installés en bord de piste sur une estrade surélevée (Prévoir une marche pour faciliter l'accès) pour une meilleure visibilité de la piste. Ils devront être obligatoirement situés au-dessus ou à hauteur égale de la balustrade.

Chaque juge doit disposer d'une table (1mL x 0,60m) et d'une chaise. Il devra y avoir 1 mètre de distance entre chaque table.

La table (1,50mL x 0,60m) et la chaise du Juge Arbitre doivent être situées au milieu du Jury, il doit être équipé d'un système de communication en relation directe avec le présentateur et la sonorisation.

La table du Panel Technique (2mL x 0,60m) comprenant une chaise pour le Contrôleur, une pour le Spécialiste Technique, une pour le Spécialiste Technique Assistant et une pour le DATA, seront placées à côté du Juge Arbitre au milieu du Jury.

Le chronométrateur devra également disposer d'au moins une chaise à côté du Juge Arbitre.

Aucun passage de personne ne doit être autorisé derrière le jury pendant toute la durée de la Compétition.

En cas de gradins derrière le jury, deux rangs sans spectateurs doivent être laissés vides.

Espace interdit aux photographes et journalistes.

b) Matériel nécessaire

* Documents papier :

- *Juges :*
 - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de juge par patineur, classée par ordre de passage.
- *Juge Arbitre :*
 - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de juge par patineur, classée par ordre de passage
 - Feuilles de Juge Arbitre
 - Timing de la compétition
- *Contrôleur :*
 - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Contrôleur par patineur, classée par ordre de passage.
 - Timing de la compétition
- *Spécialiste Technique :*
 - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Spécialiste Technique par patineur, classées par ordre de passage
- *Spécialiste Assistant :*
 - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Spécialiste Technique par patineur, classées par ordre de passage
 - Feuilles Programme de chaque Patineur classées par ordre de passage / par catégorie
 - (En cas d'absence du Spécialiste Technique Assistant les feuilles de programme reviendront au Contrôleur)*

*** Système Informatique :**

Un ordinateur par juge (+ Juge Arbitre) devra être prévu. Le DATA saisira directement les données du Panel Technique.

c) Installation de la Comptabilité

*** Système Informatique :**

Il faut prévoir 1 comptable formé.

Le Comptable est en bord de piste au côté du Panel Technique, placés à côté du Contrôleur.

Matériel nécessaire : 1 ordinateur portable et une imprimante, au moins deux prises électriques délivrant 2000W, d'accès facile et en bord de piste, des rallonges électriques, et du papier blanc pour le tirage sur imprimante.

4.6 Présentateurs

Deux personnes au minimum seront nécessaires pour remplir le rôle de présentateur.

Une liaison directe avec le juge-Arbitre et la sonorisation est à prévoir.

Matériel : Un chronomètre et un micro. (+ Un micro de secours)

4.7 Sonorisation

Deux personnes au minimum pour la compétition. Une liaison directe avec le juge-Arbitre et le présentateur est à prévoir.

Matériel :

- Deux lecteurs CD
- D.A.T. et CD mini-disques
- Un lecteur cassette
- Un ampli de secours
- Un micro et un chronomètre

4.8 Cérémonie de Remise des Prix

Elle a lieu lorsque les résultats finaux ont été approuvés et signés par le Juge Arbitre et le Contrôleur. Prévoir des podiums intermédiaires réguliers, ils pourront être faits hors glace.

Matériel :

- Un podium de trois places (1^{er} au milieu, 2^{ème} à sa droite et 3^{ème} à sa gauche)
- Un tapis d'accès au podium
- Un tapis devant le podium pour la remise des récompenses à tous les patineurs suivants.
- En bord de piste : une table avec les récompenses classées dans l'ordre de distribution aux patineurs.
- Feuille nominative de résultats à remettre à chaque patineur

La remise des récompenses est obligatoirement faite par les Juges Arbitres, Contrôleurs. Ils peuvent être accompagnés d'autres personnes (juges, spécialistes, Officiels FFSG, Officiels locaux, Instances publiques, sponsors, etc...)

4.9 Protocole de résultats

- Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France **doit remettre à chaque patineur** ses résultats détaillés par juges (judges scores) au moment du podium.
 - Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France doit faire parvenir les résultats de la compétition dans les 24 heures suivant sa fin : tdf.csnpa@gmail.com
 - Envoyer le dossier DATA complet (programme ISUCalcFS) et inclure les « judges scores » : ne pas oublier de compresser (ou zipper) l'envoi par mail.

En cas de passage médailles :

- Le J.A transmet, dans les 48h, les résultats à medailles.csnpa@gmail.com qui diffuse et publie sur le site CSNPA.

SECTION 8 : CAHIER DES CHARGES ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

I Généralités

1.1 Objet du cahier des charges

Le cahier des charges constitue la base des règles et directives pour l'organisation d'un Championnat de France 1^{ère} ou 2^{ème} division. Il définit les responsabilités du club organisateur affilié à la Fédération Française des Sports de Glace.

1.2 Candidature

Tout club affilié à la FFSG qui souhaite organiser un championnat de France de patinage artistique doit avoir pris connaissance dudit cahier des charges et s'engage à en respecter les termes.

1.3 Dossier de Candidature

Le dépôt du dossier de candidature pour l'organisation d'un championnat de France de patinage artistique doit être fait par le club candidat, affilié à la FFSG, pour la saison en cours, [auprès de sa Ligue Régionale qui transmet à la C.S.N.P.A. avant la réunion de la commission, préparatoire de l'Assemblée Générale de la FFSG.](#)

[Les candidatures sont étudiées par la Commission et retenues ou non. Le calendrier est fixé par la CSNPA.](#)

Le club organisateur travaille en collaboration et sous la responsabilité de sa Ligue et de la CSNPA.

1.4 Rôle du club organisateur

Le club organisateur assure la préparation et la réalisation matérielle du Championnat. Il se charge principalement de la préparation et de l'aménagement de la Patinoire, de l'hébergement des Officiels, de l'invitation des Médias Régionaux.

[Le Représentant CSNPA de la zone géographique sera le Délégué Technique CSNPA.](#)

Les informations concernant l'organisation de la compétition, les listes d'hôtels, les possibilités de restauration seront transmises par courriel et par publication sur le site C.S.N.P.A.

1.5 Obligations Financières

Le club candidat à l'organisation d'un championnat engage sa responsabilité juridique et financière. Il assure seul le risque financier de l'Organisation.

Il perçoit directement et intégralement les droits d'inscription des concurrents, le produit de la vente des billets et les diverses recettes publicitaires (Balustrades, programmes, stands de vente,...)

En contrepartie il supporte les frais suivants :

- Repas et hébergement des Officiels d'arbitrage, pendant toute la durée de la compétition dans un hôtel réservé par ses soins.
- Leurs frais de déplacement
- La redevance éventuelle à la représentation régionale de la SACEM
- Les récompenses des patineurs : Coupes, médailles et récompenses des participants dans chaque catégorie.
- Les souvenirs pour les officiels, s'il souhaite en offrir.

La C.S.P.A prendra en charge, **en fonction du budget alloué par la FFSG à la CSNPA et selon le type de championnat, tout ou partie de :**

- l'hébergement des officiels dans un hôtel proposé par le club organisateur (après en avoir validé les tarifs)
- les frais de déplacement des officiels sur la base des tarifs fédéraux
- toute dérogation (avion, covoiturage) doit être acceptée au préalable par le délégué technique de la C.S.N.P.A. ou son président.

1.6 Assurances

Il contact toutes les assurances nécessaires à la couverture des accidents éventuels qui pourraient engager sa responsabilité :

Souscription d'un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur et celle des participants et du public, les licenciés et les pratiquants devant être considérés comme des tiers entre eux. Ces garanties couvrent également les arbitres et juges, dans l'exercice de leurs activités. (Obligation d'assurance relative à l'article L321-1 du Code du Sport)

II Logistique

2.1 Infrastructure

a) Dimensions patinoire

Selon le règlement National en vigueur la piste doit être couverte et doit avoir une dimension minimum de 56x26 mètres.

b) Glace

Elle doit être de bonne qualité.

Un surfaçage devra être prévu tous les deux groupes d'échauffement.)

2.2 Hébergement

Selon les règlements Nationaux en vigueur, l'hébergement des Officiels comporte le logement et les repas dans un hôtel de bon confort (Niveau minimum : type 2 étoiles - chambre avec bain ou douche et WC privés) permettant le repos dans des conditions satisfaisantes.

La prise en charge pourra être effective à partir de la veille au soir par rapport au début de la compétition jusqu'au lendemain matin de la clôture de la compétition (petit déjeuner compris), elle est toujours soumise à accord de la C.S.N.P.A.

Prévoir l'hébergement des personnes nécessaire à la mise en œuvre du matériel fédéral ou matériel similaire des ligues pour les championnats individuels.

2.3 Restauration

Un service de repas doit être assuré pour tous les Officiels participants, soit à l'hôtel, soit dans un restaurant, soit à la patinoire, en fonction des horaires de la compétition.

Il est recommandé de servir des repas chauds, comprenant une entrée, un plat principal, des légumes, un dessert, avec boissons froides et chaudes.

2.4 Transports

Les transports par train sont à privilégier par les O.A. Tout autre mode de transport sera étudié avec le délégué technique CSNPA ou le président de la CSNPA.

Si l'hébergement ne se trouve pas à proximité de la patinoire, le club organisateur se chargera d'organiser les navettes patinoires ←-→ hôtel pour les Officiels.

2.5 Couverture médicale

Rubrique à revoir en collaboration avec la commission médicale fédérale.

*Tout au long de la Compétition doit être présente une équipe de secouriste avec leur ambulance équipée pour effectuer les premiers secours **et/ou** un médecin ayant accès à l'infirmierie.*

L'infirmierie est un local fermant à clef en état régulier et constant de propreté, possédant :

- Un lavabo avec serviettes, savon
- Un bureau et une chaise
- Une table d'examen
- Une couverture et un brancard
- Un téléphone en accès libre avec une fiche posée à côté bien en évidence indiquant les numéros d'urgences, du médecin ou cabinet le plus proche.

III Accueil

3.1 Accueil général

Les horaires du championnat seront publiés sur les sites :

- CSNPA
- Ligue régionale
- Club

Un point d'accueil devra être prévu afin de réceptionner les patineurs et leurs accompagnateurs, les entraîneurs et les Officiels. Il se situera de préférence près du tableau d'affichage réservé au public.

Son rôle consistera, notamment,

- à distribuer les informations écrites
- à réceptionner les musiques de patineurs
- A contrôler les licences et carnets de médailles, le cas échéant.

Le tableau d'affichage devra présenter :

- Le comité d'organisation
- La liste des officiels d'arbitrage
- Les horaires de la compétition
- Les ordres de passage
- Puis, au fur et à mesure, les résultats

Il est recommandé d'éviter les dossiers « papier » à l'accréditation.

3.2 Accueil entraîneurs

Remettre aux entraîneurs

- Les horaires de la compétition
- Les « timings compétition » par catégorie, qui les concernent individuellement

3.3 Vestiaires des patineurs

Au minimum un vestiaire qui doit comprendre :

- WC en état de fonctionnement et de propreté
- Bancs et/ou chaises en nombre suffisant
- Caoutchouc ou moquette au sol
- Un panneau d'affichage pour les
 - Ordre de passage,
 - informations,
 - résultats

3.4 Dossiers d'accueil Officiels d'arbitrage

- Les horaires de la compétition
 - Les rotations des officiants
 - Si besoin des documents relatifs à l'hôtel et la restauration
- Des prospectus d'informations sur la ville, la patinoire et le club (N° de téléphone utiles)
- Eventuellement une carte parking patinoire ou une carte de transport

Par officiel d'arbitrage, on entend : juge arbitre, contrôleur technique, spécialiste technique et assistant spécialiste technique, data, comptable, juge **mais aussi cut et video**.

3.5 Salle des Juges-Arbitres, Juges et Panel Technique

La salle devra être chauffée et comprendre :

- Une grande table avec chaises pour réunion
- Le matériel de jugement : voir chapitre **4.5 b)** page 8
- jetons pour le tirage au sort
- Une table pour boissons chaudes / rafraîchissantes et collations.
- Si besoin couvertures pour bord de piste

La salle doit être fermée à clef. Son accès est uniquement réservé au Jury et Panel Technique en activité, ainsi qu'à la Comptabilité. L'accès est interdit aux patineurs, entraîneurs, parents et à tous autres accompagnateurs, ainsi qu'à toute personne étrangère à l'organisation non mandatée.

IV Compétition

4.1 Horaires de la compétition

- Les horaires sont établis par la C.S.N.P.A
- Fin de la compétition souhaitée avant 17h le dimanche

4.2 Inscription Patineurs

Les sélections de patineurs sont transmises par courriel par la C.S.N.P.A.

Les clubs doivent confirmer les inscriptions par l'envoi

- des renseignements patineurs (nom, prénom, date de naissance, numéro de licence, médaille, téléphone, e mail)
- les entraîneurs à accréditer et leurs coordonnées.
- Le règlement des inscriptions à l'ordre du club organisateur (chèque global ligue régionale voire chèque club)

4.3 Tirage au Sort

Prévoir

- une salle
- une grande table et des chaises
- des jetons
- un sac pour faire le tirage au sort
- des listes de patineurs (au moins deux exemplaires)
- stylos

En présence

- du juge arbitre
- ou du contrôleur technique
- d'un comptable

a) *Championnat de France 1^{er} division*

Voir règlement C.S.P.A. section 3, 2.III, page 69

b) *Championnat de France 2^{em} division*

- Voir règlement C.S.P.A. section 3, 3.III, page 72

Les championnats de France D2 se dérouleront sans entraînement officiel.

4.4 Personnes nécessaires en bord de piste durant la compétition

Le nombre d'officiel doit être dimensionné en fonction du nombre de compétiteurs, pour permettre des rotations du jury et panel technique.

Le jury est établi par la C.N.O.A. pour les championnats de France

- Minime, avenir
- Division 2
- Des clubs

Le jury est établi par la C.F.O.A. pour les championnats de France

- Novice, junior

Chronométreur

Championnat de France 1^{ère} division :

- Pour les programmes courts, le chronométreur n'est pas nécessaire.
- Pour les programmes longs, une personne bénévole devra être obligatoirement prévue aux côtés du Contrôleur pour chronométrer tous les patineurs en signalant le milieu de programme.
- Prévoir plusieurs personnes afin d'assurer un roulement

ATTENTION : Pour les catégories Avenirs Filles et Garçons, il n'existe pas de programme court, le club organisateur devra donc prévoir un chronométreur systématiquement.

- 2^{ème} division :

Une personne bénévole devra être obligatoirement prévue aux côtés du Contrôleur pour chronométrer tous les patineurs en signalant le milieu de programme.

Prévoir plusieurs personnes afin d'assurer un roulement

4.5 Installation des Officiels

a) **Installation du Jury / Panel Technique**

Le Jury ainsi que le Panel Technique doivent être installés en bord de piste sur une estrade surélevée (Prévoir une marche pour faciliter l'accès) pour une meilleure visibilité de la piste. Ils devront être obligatoirement situés au-dessus ou à hauteur égale de la balustrade.

Chaque juge doit disposer d'une table (1mL x 0,60ml) et d'une chaise. Il devra y avoir 1 mètre de distance entre chaque table.

La table (1,50mL x 0,60ml) et la chaise du Juge Arbitre doivent être situées au milieu du Jury, il doit être équipé d'un système de communication en relation directe avec le présentateur et la sonorisation.

La table du Panel Technique (2mL x 0,60ml) comprenant une chaise pour le Contrôleur, une pour le Spécialiste Technique, une pour le Spécialiste Technique Assistant et une pour le DATA, seront placées à côté du Juge Arbitre au milieu du Jury.

Le chronométreur devra également disposer d'au moins une chaise à côté du Juge Arbitre.



Dans le cas de mise à disposition du matériel fédéral, il faudra plus de table et de chaises (cut, caméra.)

Aucun passage de personne ne doit être autorisé derrière le jury pendant toute la durée de la Compétition.

En cas de gradins derrière le jury, deux rangs sans spectateurs doivent être laissés vides.

Espace interdit aux photographes et journalistes.

b) Matériel nécessaire

*** Documents papier :**

- *Juges :* - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de juge par patineur, classée par ordre de passage.

- *Juge Arbitre :* - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de juge par patineur, classée par ordre de passage
- Feuilles de Juge Arbitre
- Timing de la compétition

- *Contrôleur :* - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Contrôleur par patineur, classée par ordre de passage.
- Timing de la compétition

- *Spécialiste Technique :* - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Spécialiste Technique par patineur, classées par ordre de passage

- *Spécialiste Assistant :* - Un dossier pour chaque catégorie avec une feuille de Spécialiste Technique par patineur, classées par ordre de passage
- Feuilles Programme de chaque Patineur classées par ordre de passage / par catégorie
(*En cas d'absence du Spécialiste Technique Assistant les feuilles de programme reviendront au Contrôleur*)

*** Système Informatique :**

A priori, le matériel fédéral sera fourni pour les championnats de France

- Minime – avenir
- Junior – novice

Pour les autres championnats, le matériel local sera utilisé. Le club organisateur doit s'assurer de la mise à disposition du matériel informatique.

Un ordinateur par juge (+ Juge Arbitre) devra être prévu. Le DATA saisira directement les données du Panel Technique.

c) Installation de la Comptabilité

*** Système Informatique :**

Il faut prévoir 1 comptable formé.

Le Comptable est en bord de piste au côté du Panel Technique, placés à côté du Contrôleur.

Matériel nécessaire : 1 ordinateur portable et une imprimante, au moins deux prises électriques délivrant 2000W, d'accès facile et en bord de piste, des rallonges électriques, et du papier blanc pour le

tirage sur imprimante.

4.6 Présentateurs

Deux personnes au minimum seront nécessaires pour remplir le rôle de présentateur.

Une liaison directe avec le juge-Arbitre et la sonorisation est à prévoir.

Matériel : Un chronomètre et un micro. (+ Un micro de secours)

4.7 Sonorisation

Deux personnes au minimum pour la compétition. Une liaison directe avec le juge-Arbitre et le présentateur est à prévoir.

Matériel :

- Deux lecteurs CD
- D.A.T. et CD mini-disques
- Un lecteur cassette
- Un ampli de secours
- Un micro et un chronomètre

4.8 Cérémonie de Remise des Prix

Elle a lieu lorsque les résultats finaux ont été approuvés et signés par le Juge Arbitre et le Contrôleur.

Matériel :

- Un podium de trois places (1^{er} au milieu, 2^{ème} à sa droite et 3^{ème} à sa gauche)
- Un tapis d'accès au podium
- Un tapis devant le podium pour la remise des récompenses à tous les patineurs suivants.
- En bord de piste : une table avec les récompenses classées dans l'ordre de distribution aux patineurs.
- Feuille nominative de résultats à remettre à chaque patineur

La remise des récompenses est obligatoirement faite par les Juges Arbitres, Contrôleurs. Ils peuvent être accompagnés d'autres personnes (juges, spécialistes, Officiels FFSG, Officiels locaux, Instances publiques, sponsors, etc....)

4.9 Protocole de résultats

- Tout club organisateur d'un championnat de France **doit remettre à chaque patineur** ses résultats détaillés par juges (judges scores) au moment du podium.
- Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France doit faire parvenir les résultats de la compétition dans les 24 heures suivant sa fin : tdf.csnpa@gmail.com
- Envoyer le dossier DATA complet (programme ISUCalcFS) et inclure les « judges scores » : ne pas oublier de compresser (ou zipper) l'envoi par mail.

En cas de passage médailles :

Le J.A transmet, dans les 48h, les résultats à medailles.csnpa@gmail.com qui diffuse et publie sur le site CSNPA.